

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
Université Mohamed Khider - Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et littérature Française



Intitulé du module :

Civilisation de la langue d'étude S4

Cours en ligne destiné aux apprenants de la deuxième année LMD

Elaboré par : Dre. Benalia Samira



Année universitaire : 2025/2026

1. Description de l'Unité d'Enseignement

2. Introduction générale au module

L'unité transversale « Civilisation de la langue d'étude » (semestre 4) examine la genèse historique, culturelle et idéologique de la France moderne et contemporaine. Par une démarche pluridisciplinaire (histoire, littérature, philosophie, sciences politiques), elle analyse la manière dont les valeurs des Lumières, la Révolution française et l'expansion coloniale ont contribué à forger l'identité nationale française et son rayonnement culturel international.

La progression du semestre 4 retrace les transformations de la société française au XXe siècle, met en évidence les liens entre langue, culture et pouvoir, et interroge la tension entre l'universalisme républicain et les inégalités héritées de la colonisation. Les étudiants sont encouragés à participer à des débats, à mener des recherches et à développer des analyses critiques pour saisir en profondeur les subtilités de cette civilisation.

SEMESTRE 04

a. Informations générales

Unité d'enseignement : Transversale

Module : Civilisation de la langue d'étude S4

Crédits : 01

Coefficients : 01

Cours magistral : 1h30 / semaine

Travaux dirigés (TD) : 1h30 / semaine

Volume horaire total : 45h00

Mode d'évaluation : Contrôle continu 40 % — Examen 60 %

b. Objectifs de l'enseignement

Permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension historique et critique des mutations de la France au XXe siècle en mettant l'accent sur :

- Étudier les transformations politiques, sociales et culturelles de la France au XXe siècle.
 - Comprendre l'impact des guerres mondiales sur la société et la pensée françaises.
 - Identifier les courants intellectuels et littéraires majeurs (surréalisme, théâtre de l'absurde, existentialisme).
 - Examiner le déclin de l'empire colonial et les mouvements de décolonisation.
 - Analyser les résistances culturelles et l'émergence de nouvelles identités postcoloniales.
 - Étudier la civilisation à travers ses institutions (systèmes politiques, structures économiques, systèmes éducatifs, etc.).
- Acquérir des connaissances approfondies sur l'histoire de France et connaître les grandes figures qui ont marqué son évolution

c. Connaissances préalables recommandées

- Maîtrise satisfaisante des contenus abordés au semestre 3.
- Notions générales sur la Première et la Seconde Guerre mondiale.
- Connaissance des principaux courants littéraires et philosophiques du XXe siècle.
- Connaissances de base sur les pays liés à la langue d'étude : géographie, histoire, cultures et traditions

d. Contenu de la matière

La France durant la première moitié du 20^e siècle

1. République et laïcité à l'aube du 20^e siècle X

2. La France et les deux guerres mondiales X
3. Le gouvernement de Vichy : La France soumise
4. Réactions à l'occupation nazie : La résistance
 - 4.1. Le surréalisme
 - 4.2. L'absurde
 - 4.3. L'existentialisme
5. Les colonies françaises et la contribution aux deux guerres mondiales
6. La littérature coloniale
7. Déclin de l'empire et décolonisation
 - 7.1. Aperçu historique des résistances à l'impérialisme français (Indochine, Haïti, Algérie, Afrique sub-saharienne...)
 - 7.2. Les guerres du Vietnam et d'Algérie

e. Analyse du contenu

Ce volet de l'unité se concentre sur la France du XXe siècle, une période de profondes mutations politiques, sociales et culturelles. Les étudiants examinent la manière dont la République a réagi aux crises politiques, morales et idéologiques provoquées par les guerres mondiales et le démantèlement de l'empire colonial. L'étude des grands courants de pensée (existentialisme, surréalisme, théâtre de l'absurde) sert à interroger la représentation de l'individu face à l'histoire et à la perte de repères. L'analyse des textes coloniaux et postcoloniaux met en lumière l'émergence de nouvelles consciences identitaires, façonnées par la mémoire et les processus de décolonisation.

Au final, la matière vise à développer chez les étudiants une démarche critique, historique et humaniste, essentielle pour comprendre la civilisation francophone et la modernité occidentale.

SEMESTRE IV

La France durant la première moitié du XXe siècle

La première moitié du XXe siècle constitue une période décisive dans l'histoire de la France. Elle est marquée par une succession de crises politiques, militaires et sociales qui transforment profondément le pays. Entre 1900 et 1960 environ, la France passe d'une grande puissance européenne et coloniale à un État affaibli par deux guerres mondiales, confronté à l'occupation étrangère, puis engagé dans un processus de décolonisation.

Cette période est également caractérisée par une évolution importante des valeurs politiques et sociales : la République est remise en question pendant la Seconde Guerre mondiale, avant d'être rétablie à la Libération. Par ailleurs, les expériences de guerre, d'occupation et de résistance influencent profondément la pensée intellectuelle et littéraire française (Berstein & Milza, 2004).

1. République et laïcité à l'aube du XXe siècle

1.1. Définir la laïcité

La laïcité est un principe fondamental de l'organisation politique française. Elle désigne un mode de relation entre l'État et les religions fondé sur la neutralité, la liberté de conscience et l'égalité de traitement entre les cultes. Dans son sens moderne, elle ne consiste pas à supprimer la religion de la société, mais à empêcher qu'une religion particulière domine le pouvoir politique ou impose ses normes à l'ensemble des citoyens (Rivero, 1949).

Sur le plan historique, le terme vient du grec *laikos*, qui signifie « du peuple », par opposition à *klérikos*, relatif au clergé. Le mot « laïcité » apparaît tardivement dans la langue française, au XIXe siècle, dans un contexte où la question de l'enseignement public et de l'autonomie de l'État face à l'Église devient de plus en plus centrale (Baubérot, 2010). Cette évolution montre que la laïcité est d'abord une construction historique avant d'être une simple définition juridique.

Dans l'acception française, la laïcité se distingue d'une hostilité envers le fait religieux. Elle n'interdit pas les religions, mais elle refuse qu'elles orientent l'action publique. L'État laïque se veut donc neutre, impartial et garant de la liberté religieuse pour tous. Cette neutralité n'est pas passive : elle implique l'obligation de protéger chaque

citoyen contre toute pression confessionnelle, tout en respectant la pluralité des croyances dans la société (Haarscher, 2011).

La laïcité est parfois présentée comme une exception française, mais cette lecture est réductrice. La plupart des démocraties occidentales ont progressivement organisé, à des degrés divers, la séparation entre le religieux et le politique. Ce qui distingue la France, c'est surtout la forme historique et conflictuelle qu'a prise cette séparation, en particulier à partir de la Révolution française puis au moment de la consolidation républicaine au XIXe siècle (Baubérot, 2010).

Ainsi, définir la laïcité revient à la comprendre comme un principe à la fois philosophique, historique et politique. Elle protège la liberté individuelle, limite l'influence des institutions religieuses sur l'État et garantit un espace public commun où tous les citoyens peuvent coexister sans domination confessionnelle.

1.2. La définition juridique de la laïcité

D'un point de vue juridique, la laïcité se traduit d'abord par la neutralité religieuse de l'État. Cela signifie que l'autorité publique ne reconnaît aucun culte officiel, ne subventionne pas les religions et ne doit favoriser aucune confession au détriment des autres. Cette définition s'est progressivement imposée dans le droit français, notamment à travers la loi du 9 décembre 1905, qui constitue le socle juridique de la laïcité contemporaine (République française, 1905).

La loi de 1905 affirme deux idées majeures : la liberté de conscience et la séparation des Églises et de l'État. La République garantit à chacun le libre exercice de sa religion, mais elle n'accorde aucun statut privilégié à un culte particulier. Le principe est donc double : liberté pour les individus, neutralité pour l'État. C'est ce double fondement qui donne à la laïcité sa cohérence juridique (Vie publique, 2018).

Les textes constitutionnels de 1946 et de 1958 ont ensuite renforcé cette orientation. La Constitution de 1946 affirme que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir de l'État. Celle de 1958 confirme que la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale (France, 1946; France, 1958). La laïcité devient ainsi un principe constitutionnel de premier rang, intégré au fonctionnement général de la République.

Sur le plan institutionnel, la laïcité se manifeste aussi dans l'administration et le service public. Les agents publics doivent faire preuve de neutralité, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas manifester leurs convictions religieuses dans l'exercice de leurs fonctions. Cette exigence a été rappelée par la jurisprudence administrative, notamment par l'arrêt *Barel* et par l'avis *Mlle Marteaux*, qui rappellent que le service public doit rester impartial et accessible à tous (Conseil d'État, 1954; Conseil d'État, 2000).

La définition juridique de la laïcité ne doit donc pas être réduite à une simple séparation abstraite. Elle organise concrètement les rapports entre l'État, les institutions et les citoyens. Elle garantit à la fois la liberté religieuse, l'égalité devant la loi et l'impartialité de l'espace public.

1.3. Historique de la laïcité en France

1.3.1. La Révolution française : début du processus de laïcisation

L'histoire de la laïcité en France s'inscrit dans une évolution longue et progressive. Elle se construit par « seuils », selon l'expression de Jean Baubérot, c'est-à-dire par étapes successives qui transforment peu à peu les rapports entre pouvoir politique et religion (Baubérot, 2010). Cette histoire n'est pas linéaire : elle est marquée par des avancées, des résistances et des compromis.

Sous l'Ancien Régime, l'État monarchique et l'Église catholique étaient étroitement liés. Le roi tenait son pouvoir de Dieu, et la religion structurait toute la société. L'Église contrôlait l'état civil, l'enseignement, une grande partie de la vie morale et une partie importante de l'assistance sociale. Dans ce cadre, le religieux et le politique étaient presque indissociables.

La Révolution française de 1789 marque une rupture fondamentale. En affirmant que la souveraineté réside dans la Nation et non dans le droit divin, elle désacralise le pouvoir politique (Conseil constitutionnel, 1789). La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen garantit la liberté d'opinion, y compris religieuse, à condition que son exercice ne trouble pas l'ordre public. Cette nouvelle conception du pouvoir ouvre la voie à une société plus autonome vis-à-vis des institutions religieuses.

La Révolution entraîne aussi des mesures concrètes de laïcisation. L'état civil et le mariage sont retirés au clergé et confiés aux autorités civiles. Le culte n'est plus le seul

cadre d'organisation de la vie sociale. Condorcet, en 1792, défend déjà une instruction publique indépendante des dogmes religieux, afin de préserver l'égalité entre les citoyens et la liberté des consciences (Condorcet, 1792).

1.3.2. Une construction conflictuelle au XIXe

Sous le Consulat et l'Empire, le Concordat de 1801 réorganise les relations entre l'État et l'Église. La religion catholique n'est pas déclarée religion d'État, mais elle est reconnue et encadrée par le pouvoir politique. Ce système permet de pacifier les relations religieuses tout en maintenant une forte surveillance de l'État. Le pluralisme confessionnel s'installe progressivement, même si la place du catholicisme reste dominante dans la société française (Vie publique, 2018).

Le XIXe siècle est ensuite marqué par des conflits autour de l'école. Les lois scolaires de la Troisième République jouent un rôle déterminant. Avec Jules Ferry et la loi Goblet, l'enseignement primaire devient obligatoire, gratuit et laïque. L'école publique est alors pensée comme un lieu de formation civique, morale et nationale. Elle doit transmettre des valeurs communes et construire des citoyens libres, égaux et attachés à la République (Vie publique, 2024 ; Sénat, s. d.). C'est par l'école que la laïcité s'enracine véritablement dans la société française.

Ce processus n'est toutefois pas pacifique. Il s'inscrit dans la confrontation entre républicains, monarchistes et cléricaux, ce qui explique la force symbolique de la laïcité en France. Elle n'est pas seulement une idée abstraite : elle est le résultat d'un long combat historique pour l'autonomie du politique et de l'école vis-à-vis du religieux.

1.3.3. La loi de séparation de 1905

Adoptée sous le ministère Combes dans un contexte de crise avec le Saint-Siège et de remise en cause du régime concordataire, la loi du 9 décembre 1905 constitue un tournant majeur dans l'histoire de la laïcité française (République française, 1905 ; FranceArchives, 2025). Présentée par Aristide Briand comme une loi de liberté, elle vise à apaiser le conflit entre l'Église et l'État en organisant leurs rapports autour de deux principes essentiels : la liberté de conscience et la séparation des Églises et de l'État (Briand, 1905).

Son article 1er affirme que la République garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, tandis que l'article 2 précise qu'elle ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte (République française, 1905 ; Vie publique, 2018). La loi met ainsi fin au régime concordataire, sauf en Alsace-Moselle, alors sous souveraineté allemande, et retire aux Églises leur statut public. Elle encadre également les manifestations religieuses dans l'espace public, notamment les processions, les sonneries de cloches et les signes religieux sur les monuments publics (République française, 1905).

Même si elle n'a pas supprimé immédiatement les tensions avec l'Église catholique, notamment lors de l'affaire des inventaires et du refus des associations cultuelles, la loi de 1905 a progressivement imposé une nouvelle norme juridique. Selon Baubérot (2017), elle marque un tournant décisif, car la laïcité cesse d'être seulement un enjeu de conflit pour devenir une règle commune de la République

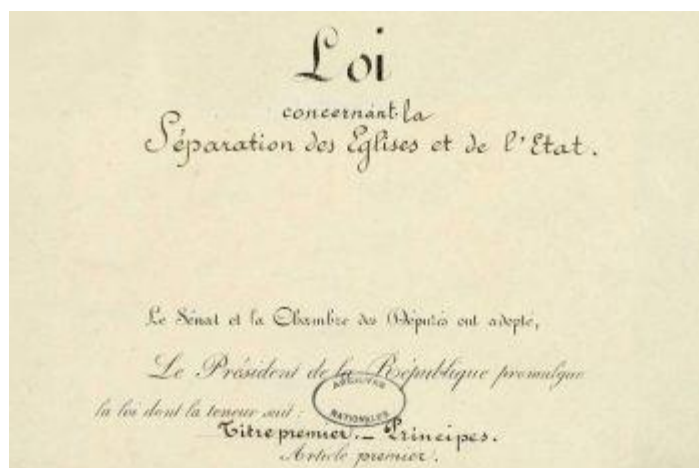


Figure 1. La loi de séparation des Églises et de l'État, dite aussi loi de 1905 (institut Thomas More) <https://institut-thomas-more.org/2019/12/09/loi-de-1905-il-manque-une-definition-univoque-de-la-laicite/>

1.3.4. La consécration de la laïcité dans la Constitution

Après les ruptures du premier XXe siècle et les années sombres du régime de Vichy, la laïcité est réaffirmée comme principe fondamental de la République. Le régime de Vichy avait remis en cause plusieurs acquis républicains, notamment en affaiblissant

la neutralité de l'État et en favorisant certaines conceptions religieuses et conservatrices de la société. La Libération marque donc un retour aux grands principes républicains.

La Constitution de 1946 proclame explicitement que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir de l'État. Elle associe ainsi la laïcité à la mission même du service public (France, 1946). La Constitution de 1958 reprend cette orientation et affirme dès son article premier que la France est une République laïque, démocratique et sociale (France, 1958). Cette formule résume la place centrale de la laïcité dans l'identité institutionnelle française.

Cette consécration constitutionnelle ne signifie pas la disparition des débats. Au contraire, la laïcité devient un principe commun interprété et réinterprété selon les époques. Elle n'est plus un principe de combat contre l'Église comme au XIXe siècle, mais un cadre de coexistence pacifique entre croyants et non-croyants. Elle devient la garantie d'un État impartial, respectueux de toutes les convictions.

En ce sens, la laïcité change de statut : d'un outil de lutte politique, elle devient un principe de régulation républicaine. Elle ne sépare pas seulement l'État des religions ; elle protège aussi la diversité des consciences au sein de la nation.

1.4. Les divers aspects du concept de laïcité comparé aux expériences étrangères et confronté aux textes internationaux

La laïcité française repose sur trois grands principes : la neutralité de l'État, la liberté religieuse et le pluralisme des cultes. Le premier principe impose au pouvoir public de ne pas privilégier une croyance. Le second protège la liberté de conscience et de pratique religieuse. Le troisième affirme que l'État ne doit reconnaître aucun culte comme supérieur aux autres (République française, 1905 ; Vie publique, 2018).

Dans la fonction publique, cette neutralité est essentielle. L'agent public, parce qu'il représente l'État, doit servir tous les usagers sans distinction. C'est pourquoi le Conseil d'État a rappelé que les convictions personnelles ne doivent pas interférer avec l'exercice des fonctions publiques (Conseil d'État, 1954 ; Conseil d'État, 2000). Cette règle vise à préserver la confiance des citoyens dans l'impartialité du service public.

Comparée aux autres pays européens, la laïcité française apparaît comme une forme particulière de régulation du religieux. Certains États ont adopté une séparation stricte entre Église et État, tandis que d'autres maintiennent des Églises reconnues ou des liens institutionnels avec certaines confessions. L'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Suède ou encore le Royaume-Uni offrent ainsi des modèles variés de relation entre religion et pouvoir.

Toutefois, ces différences nationales n'effacent pas l'influence des grands textes internationaux, en particulier la Convention européenne des droits de l'homme, qui protège la liberté de pensée, de conscience et de religion. Dans l'ensemble européen, la liberté religieuse est désormais un principe commun, même si les modalités institutionnelles varient d'un pays à l'autre.

Le cas turc est souvent cité à part. La Turquie s'est proclamée laïque à l'époque d'Atatürk, dans le cadre d'un vaste projet de modernisation. Mais sa laïcité ne fonctionne pas comme celle de la France. Elle repose davantage sur un contrôle étatique de la religion que sur une séparation complète entre religion et politique. Cela montre que le terme « laïcité » peut désigner des réalités institutionnelles très différentes selon les contextes historiques.

Ainsi, la laïcité française ne doit pas être pensée comme une exception absolue, mais comme un modèle historique particulier, né de conflits spécifiques et consolidé par le droit républicain. Son originalité tient à la place centrale qu'elle accorde à la neutralité de l'État et à l'école publique.

La laïcité est un principe de liberté et de neutralité, non un rejet du religieux. Elle permet à chacun de croire, de ne pas croire et de pratiquer sa religion sans domination institutionnelle d'un culte sur l'État. Elle organise un espace commun fondé sur l'égalité des citoyens et le respect des convictions.

En France, son histoire est liée à de grandes étapes : la Révolution française, la loi de 1905, la Constitution de 1946 et la Constitution de 1958. Elle a été construite dans un contexte de conflits entre Église et République, puis transformée en principe de régulation républicaine et démocratique.

Aujourd'hui encore, la laïcité demeure un repère majeur de la vie politique française. Elle protège à la fois l'autonomie de l'État, la liberté religieuse et la coexistence pacifique des consciences dans une société pluraliste.

2. La France et les deux guerres mondiales

La première moitié du XXe siècle constitue une période décisive dans l'histoire de la France. La Première Guerre mondiale, puis la Seconde Guerre mondiale, ont profondément bouleversé les structures politiques, économiques, sociales et culturelles du pays. Ces conflits ne furent pas de simples affrontements militaires : ils ont transformé les mentalités, renforcé le rôle de l'État et modifié durablement la place de la France dans le monde (Berstein & Milza, 2009; Prost, 2014).

Au début du siècle, la France vit encore dans le contexte de la Belle Époque, période de stabilité relative sous la Troisième République, de croissance économique et de dynamisme culturel. Mais cette apparente prospérité masque de fortes tensions sociales, des rivalités internationales et des crises politiques qui préparent le déclenchement des guerres. La société française entre ainsi dans le XXe siècle avec des acquis importants, mais aussi avec des fragilités profondes (Berstein & Milza, 2009).

2.1. La Première Guerre mondiale (1914-1918)

2.1.1. Les causes du conflit

La Première Guerre mondiale résulte d'un ensemble complexe de rivalités politiques, économiques et territoriales. L'Europe est alors divisée en deux grands blocs : la Triple Entente, qui regroupe la France, le Royaume-Uni et la Russie, et la Triple Alliance, composée de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. À ces alliances s'ajoutent le nationalisme, la course aux armements et les tensions coloniales, qui alimentent la méfiance entre puissances européennes (Clark, 2012).

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo, le 28 juin 1914, agit comme élément déclencheur. En quelques semaines, le système d'alliances entraîne une escalade rapide : l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie, la Russie se mobilise, l'Allemagne entre dans le conflit, puis la France et le Royaume-Uni rejoignent la guerre en août 1914. La mobilisation générale marque le début d'un conflit qui dépasse rapidement la seule dimension européenne (Clark, 2012).

2.1.2. Une guerre totale

La Première Guerre mondiale inaugure la notion de guerre totale, c'est-à-dire un conflit qui mobilise l'ensemble des ressources humaines, économiques et industrielles d'un pays. Les soldats combattent dans les tranchées, tandis que les civils participent à l'effort de guerre par le travail industriel, agricole et logistique. L'arrière devient alors un espace stratégique essentiel au maintien du front (Audoin-Rouzeau & Becker, 2000).

Les femmes jouent un rôle central en remplaçant massivement les hommes partis combattre. Elles travaillent dans les usines d'armement, les transports, les administrations et les exploitations agricoles. Les colonies françaises contribuent également à l'effort de guerre, par l'envoi de soldats, de matières premières et de ressources. Cette mobilisation globale montre que la guerre engage toute la société, et non seulement les armées (Prost, 2014).

Sur le front, les conditions de combat sont particulièrement éprouvantes. La guerre de tranchées impose aux soldats une vie quotidienne marquée par la boue, le froid, la faim, la fatigue et la menace permanente des bombardements. L'usage massif de l'artillerie lourde, des mitrailleuses et des gaz toxiques accentue la violence du conflit. La guerre de 1914-1918 apparaît ainsi comme une expérience de destruction industrielle et humaine sans précédent (Audoin-Rouzeau & Becker, 2000).

2.1.3. Les conséquences

La guerre s'achève avec l'armistice du 11 novembre 1918, puis avec le traité de Versailles en 1919. La France récupère l'Alsace-Lorraine, perdue en 1871, mais elle sort du conflit profondément affaiblie. Les pertes humaines sont énormes, les régions du nord et de l'est sont dévastées, et des milliers de communes doivent être reconstruites (Prost, 2014).

Au-delà des destructions matérielles, la guerre laisse un traumatisme collectif durable. Elle transforme le rapport des Français à la violence, à la nation et à la paix. Elle favorise aussi l'essor du pacifisme dans l'entre-deux-guerres, fondé sur la volonté d'éviter un nouveau conflit de cette ampleur (Berstein & Milza, 2009).

2.2. L'entre-deux-guerres : instabilité et fragilité démocratique

La période 1919-1939 est marquée par de grands défis. La France doit d'abord reconstruire les régions détruites par la guerre, relancer son économie et répondre aux attentes sociales des anciens combattants, des ouvriers et des familles touchées par le conflit. Cette reconstruction est lente et coûteuse, dans un contexte de dette publique et de fortes difficultés budgétaires (Berstein & Milza, 2009).

Les années 1920 connaissent une reprise partielle, mais la crise économique mondiale de 1929 frappe durement la France. Le chômage, l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat aggravent les tensions sociales. Des grèves et des contestations ouvrières traduisent le mécontentement populaire face aux inégalités persistantes (Berstein & Milza, 2009).

Sur le plan politique, la Troisième République demeure fragile. La montée des régimes totalitaires en Europe, notamment le fascisme en Italie et le nazisme en Allemagne, inquiète les démocraties. En France, les divisions entre les forces politiques s'accroissent : républicains modérés, socialistes, communistes, pacifistes et ligues d'extrême droite s'opposent dans un climat de plus en plus tendu (Winock, 2008).

Malgré l'expérience du Front populaire en 1936, la République reste vulnérable. Les émeutes de février 1934 montrent la profondeur de la crise politique et la fragilité du régime face aux courants extrémistes. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la France est donc une société à la fois reconstruite, inquiète et divisée (Winock, 2008).

2.3. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

2.3.1. Le déclenchement du conflit

La Seconde Guerre mondiale éclate le 1er septembre 1939, lorsque l'Allemagne nazie envahit la Pologne. La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Dans un premier temps, le conflit reste limité sur le front occidental : c'est la période dite de la « drôle de guerre » (Jackson, 2003).

La situation change brutalement en mai 1940, lorsque l'armée allemande lance une offensive massive à l'Ouest. En contournant la ligne Maginot par la Belgique et les Ardennes, les troupes allemandes mettent en œuvre une stratégie de guerre éclair qui

provoque l'effondrement rapide du front français. Paris est occupée en juin 1940, et la défaite militaire devient une crise nationale majeure (Jackson, 2003).

2.3.2. La défaite française et l'Occupation allemande

L'armistice du 22 juin 1940 entraîne la division du territoire français en zone occupée au nord et en zone dite libre au sud. Cette défaite marque la fin de la Troisième République et ouvre une période sombre de l'histoire nationale. La France vit alors sous domination allemande, dans un contexte de restrictions, de pénuries et de surveillances renforcées.

Cette période est aussi marquée par la persécution des Juifs, la répression des opposants et la mise en place d'un État autoritaire. Le gouvernement de Vichy sera traité dans le chapitre suivant, car il constitue un moment central de l'histoire politique française entre 1940 et 1944 (Azéma & Bédarida, 1992).

2.3.3. Une guerre idéologique et totale

La Seconde Guerre mondiale n'est pas seulement une guerre militaire ; elle est aussi une guerre idéologique. Elle oppose les démocraties aux régimes totalitaires fondés sur le racisme, l'expansionnisme et l'antisémitisme. Le conflit prend ainsi une dimension morale et politique majeure (Overy, 1995).

En France, la Résistance joue un rôle essentiel. Elle regroupe des hommes et des femmes de sensibilités diverses qui refusent l'Occupation et s'engagent dans des actions clandestines : presse secrète, renseignements, sabotages, aide aux réfractaires et lutte armée. À l'extérieur, la France libre, conduite par Charles de Gaulle, incarne la continuité de la souveraineté nationale et prépare la reconstruction de l'État républicain (Jackson, 2003).

La Libération commence avec le débarquement allié en Normandie en juin 1944 et se poursuit avec le débarquement de Provence en août 1944. Paris est libérée en août 1944, ce qui marque un tournant décisif vers la restauration de l'autorité républicaine. La guerre s'achève en 1945 avec la victoire alliée (Rousso, 1990).

2.4. Transformations et héritages

Les deux guerres mondiales ont profondément transformé la France. Elles ont provoqué de lourdes pertes humaines, des destructions matérielles considérables et un traumatisme durable dans la mémoire collective. Elles ont aussi accéléré des changements sociaux majeurs, notamment le rôle des femmes, qui ont occupé des fonctions nouvelles pendant les conflits (Prost, 2014).

Sur le plan politique, la Première Guerre mondiale fragilise déjà la stabilité républicaine, tandis que la Seconde conduit à la chute de la Troisième République et à la refondation institutionnelle de l'après-guerre. La création de la Quatrième République en 1946 témoigne de cette volonté de reconstruire l'État sur des bases démocratiques renouvelées (Berstein & Milza, 2009).

Ces deux conflits ont également modifié la position internationale de la France. Affaiblie par la guerre, elle doit participer à la reconstruction européenne et mondiale dans un contexte désormais dominé par les États-Unis et l'Union soviétique. La mémoire des guerres, enfin, occupe une place centrale dans la conscience nationale, à travers les commémorations, les monuments et les récits historiques (Rousso, 1990).

La Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale constituent deux ruptures majeures dans l'histoire de la France. La première inaugure une ère de violence industrielle et de mobilisation totale. La seconde provoque une crise politique et morale profonde, marquée par la défaite, l'Occupation, la Résistance et la Libération. Ensemble, ces deux guerres ont bouleversé la société française et ouvert la voie à la France contemporaine (Jackson, 2003; Prost, 2014).

3. Le gouvernement de Vichy : la France soumise

3.1. Une nation vaincue et divisée

La naissance du gouvernement de Vichy, en juillet 1940, constitue l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire française contemporaine. Après la défaite militaire face à l'Allemagne nazie, la France connaît un effondrement politique, militaire et moral d'une ampleur exceptionnelle. L'armée est battue, le territoire est occupé en partie, et la Troisième République disparaît dans un climat de désarroi collectif (Rousso, 2012 ; Azéma & Bédarida, 1992).

Dans ce contexte, le maréchal Philippe Pétain se présente comme le « sauveur » de la nation. Son prestige de vainqueur de Verdun lui permet d'incarner, aux yeux d'une partie des Français, une figure d'autorité rassurante. Pourtant, le régime qu'il met en place engage la France dans une politique de soumission à l'occupant allemand et rompt avec les principes républicains hérités de 1789 (Paxton, 1973 ; Milza, 1987).

3.2. De la défaite à la rupture

Le 17 juin 1940, Pétain annonce par un discours radiodiffusé qu'il faut cesser le combat. Le lendemain, l'armistice est signé avec l'Allemagne, entraînant la division du territoire français en zone occupée au nord et en zone dite libre au sud. Cette séparation du pays marque déjà une rupture profonde dans l'unité nationale et dans l'exercice de la souveraineté (Rousso, 2012).

Le 10 juillet 1940, à Vichy, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs constituant au maréchal Pétain. Ce vote met fin de fait à la Troisième République et ouvre la voie à un régime autoritaire. La légalité démocratique est remplacée par un pouvoir personnel, concentré entre les mains du chef de l'État français (Azéma & Bédarida, 1992 ; Paxton, 1973).

Le nouveau régime adopte une devise qui remplace les idéaux républicains : « Travail, Famille, Patrie ». Cette formule traduit la volonté de rompre avec le parlementarisme, l'individualisme politique et les valeurs jugées responsables de la « décadence » nationale. Le régime de Vichy propose ainsi une vision conservatrice, hiérarchique et autoritaire de la société (Milza, 1987 ; Rousso, 2012).

3.3. Un régime autoritaire

Le régime de Vichy ne se contente pas d'administrer une France vaincue. Il entreprend une refondation politique et morale de la nation. Les libertés démocratiques sont réduites, les partis politiques sont dissous, les syndicats encadrés, la presse contrôlée et les opposants surveillés ou réprimés (Rousso, 2012).

Cette transformation politique s'accompagne d'un projet idéologique appelé « Révolution nationale ». Ce programme valorise le retour à l'ordre, au travail, à la famille, à la discipline et à l'autorité. Il rejette la République parlementaire, jugée faible et

corrompue, et cherche à reconstruire la société française sur des bases traditionnelles et inégalitaires (Milza, 1987 ; Paxton, 1973).

Dans les faits, Vichy devient un État autoritaire qui s'appuie sur la propagande, la censure et le contrôle social. L'école, les médias, les administrations et les institutions sont mobilisés pour diffuser les valeurs du régime et façonner les consciences selon une logique conservatrice. La société française est ainsi encadrée, surveillée et divisée (Rousso, 2012).

3.4. La collaboration avec l'Allemagne nazie

L'un des aspects les plus graves du régime de Vichy est son choix de collaboration avec l'Allemagne nazie. La rencontre de Montoire, le 24 octobre 1940, entre Pétain et Hitler, symbolise cette orientation politique. Elle consacre l'engagement de l'État français dans une politique de coopération avec l'occupant (Paxton, 1973 ; Rousso, 2012).

Cette collaboration prend plusieurs formes : coopération politique, économique, policière et administrative. L'État français fournit des moyens matériels à l'occupant, participe au maintien de l'ordre et accepte de renforcer la répression contre les opposants. La collaboration ne relève donc pas seulement d'une contrainte extérieure ; elle exprime aussi une certaine adhésion du régime aux objectifs de l'Allemagne nazie (Paxton, 1973 ; Azéma & Bédarida, 1992).

Vichy choisit également de s'inscrire dans une logique de partage de responsabilités avec l'occupant. Le régime présente souvent ses choix comme dictés par la nécessité, mais il cherche en réalité à préserver son pouvoir, à conserver une marge d'autonomie et à imposer sa propre vision de la société française. Cela montre que la collaboration fut à la fois contrainte, calculée et assumée (Rousso, 2012 ; Paxton, 1973).

3.5. La persécution des Juifs

L'un des points les plus tragiques du régime de Vichy est sa participation à la persécution des Juifs. Dès octobre 1940, le gouvernement adopte un premier statut des Juifs sans y être directement contraint par l'occupant allemand. Cette décision montre l'initiative propre du régime dans la mise en place d'une politique d'exclusion (Paxton, 1973 ; Azéma & Bédarida, 1992).

Les Juifs sont exclus de nombreuses professions, soumis à des restrictions juridiques, recensés, internés puis livrés à la répression. Le régime participe à une politique antisémite qui s'inscrit dans une logique de purification nationale et d'exclusion des « éléments jugés étrangers » à la communauté nationale (Rousso, 2012).

La responsabilité de Vichy dans cette persécution a été largement établie par les travaux historiques. Le régime n'a pas seulement obéi aux exigences allemandes : il a également anticipé, organisé et accompagné la répression antijuive. La France de Vichy porte donc une lourde responsabilité dans cette politique de persécution et de déportation (Paxton, 1973 ; Azéma & Bédarida, 1992).

3.6. La France libre et le refus de la soumission

Face à la France de Vichy, une autre France s'affirme : celle du refus et du combat. Dès le 18 juin 1940, depuis Londres, le général Charles de Gaulle appelle les Français à continuer la lutte. Son appel devient un acte fondateur de la France libre et de la Résistance française (de Gaulle, 1940 ; Rousso, 2012).

De Gaulle refuse la logique de capitulation et affirme que la guerre n'est pas terminée. Son discours repose sur la continuité de l'honneur national, de la souveraineté républicaine et de la dignité humaine. À travers cet engagement, il incarne la France qui refuse la soumission et choisit la fidélité aux principes de liberté et d'indépendance (de Gaulle, 1940 ; Azéma & Bédarida, 1992).

L'opposition entre Vichy et la France libre ne se réduit pas à une différence géographique. Elle traduit deux visions irréconciliables de la France : l'une fondée sur l'obéissance, l'autorité et la collaboration ; l'autre sur la résistance, la liberté et la restauration de la République (Rousso, 2012).

3.7. Le rôle des colonies

Les colonies jouent un rôle essentiel dans la poursuite de la guerre. Dès 1940, plusieurs territoires de l'empire colonial se rallient à la France libre. Les colonies apportent des hommes, des ressources et des bases stratégiques qui permettent à la France combattante de survivre politiquement et militairement (Ageron, 1991 ; Thomas, 2002).

Des soldats venus d’Afrique du Nord, d’Afrique subsaharienne, d’Asie et d’autres territoires coloniaux participent au combat aux côtés des forces alliées. Leur engagement est décisif dans la continuation de la lutte contre l’Allemagne nazie. L’empire colonial devient ainsi un espace de soutien majeur à la France libre (Ageron, 1991 ; Thomas, 2002).

Cependant, cette participation coloniale révèle aussi les ambiguïtés de l’histoire française. La guerre renforce les attentes politiques des populations colonisées, qui ont contribué à l’effort commun sans bénéficier immédiatement d’une égalité réelle. La Seconde Guerre mondiale ouvre ainsi la voie à une remise en question de l’ordre colonial dans l’après-guerre (Ageron, 1991 ; Thomas, 2002).

3.8. La fin de Vichy et la mémoire du régime

À partir de 1943, la Résistance intérieure et les forces alliées reprennent progressivement l’avantage. En 1944, la Libération du territoire français marque la fin de l’autorité de Vichy. Paris est libérée en août 1944, et le Gouvernement provisoire de la République française rétablit la légalité républicaine (Rousso, 2012).

Philippe Pétain est arrêté, jugé pour haute trahison et condamné à mort, peine commuée ensuite en détention à perpétuité. La disparition du régime de Vichy ne met cependant pas fin aux débats sur ses responsabilités. Au contraire, la mémoire de cette période reste longtemps déchirée, entre accusation, silence et tentatives de réhabilitation (Rousso, 1990 ; Rousso, 2012).

Le gouvernement de Vichy demeure aujourd’hui le symbole d’une France qui a accepté la soumission, renoncé à ses valeurs républicaines et participé à l’oppression. Mais il est aussi devenu un objet d’étude majeur pour comprendre la fragilité des démocraties en temps de crise et la nécessité de défendre les principes républicains face à l’autoritarisme (Paxton, 1973 ; Rousso, 2012).

Le gouvernement de Vichy représente l’un des tournants les plus graves de l’histoire contemporaine de la France. Né de la défaite de 1940, il met fin à la Troisième République, instaure un régime autoritaire et engage l’État français dans la collaboration avec l’Allemagne nazie. Sa participation à la persécution des Juifs et à la répression

politique en fait un régime profondément marqué par la compromission morale et politique (Paxton, 1973 ; Azéma & Bédarida, 1992).

En même temps, cette période voit naître un refus de la soumission, incarné par la France libre, la Résistance et l'engagement des territoires coloniaux. Vichy symbolise donc à la fois la faillite d'un régime et la résistance d'une nation qui cherche à reconquérir son honneur, sa liberté et sa souveraineté (de Gaulle, 1940 ; Rousso, 2012)

4. Réactions à l'occupation nazie : la Résistance

L'occupation de la France par l'Allemagne nazie à partir de 1940, ainsi que l'installation du régime de Vichy, provoquent une crise politique, morale et intellectuelle d'une profondeur exceptionnelle. Dans un pays vaincu, divisé et soumis à la domination allemande, une partie de la population refuse la résignation et choisit le combat. La Résistance naît ainsi d'un double refus : refus de la défaite et refus de la collaboration. Elle s'impose progressivement comme une forme de lutte nationale, mais aussi comme une défense des valeurs républicaines, humanistes et universelles menacées par le nazisme (Rousso, 2012; Jackson, 2001).

La Résistance ne se limite pas à l'action militaire. Elle prend aussi des formes politiques, culturelles et intellectuelles. Des hommes et des femmes, des ouvriers, des enseignants, des étudiants, des écrivains et des artistes participent, chacun à leur manière, à ce combat contre l'occupant et contre l'ordre imposé par Vichy. Dans ce contexte, la littérature, la philosophie et la poésie deviennent des moyens d'expression, de dénonciation et d'espérance (Levy & Sznajder, 2006; Wieviorka, 1998).

4.1. De la défaite à l'espoir

Après la défaite de 1940, la France entre dans l'une des périodes les plus douloureuses de son histoire. Le territoire est divisé entre une zone occupée au nord et une zone dite libre au sud, administrée par le gouvernement de Vichy. Face à la soumission officielle de l'État français, une autre France, plus discrète au départ, choisit le refus. Cette France résistante ne se résigne ni à l'humiliation ni à la disparition des idéaux républicains (Azéma & Bédarida, 1992; Rousso, 2012).

La Résistance naît d'abord dans la solitude, le doute et l'urgence. Elle repose sur une conviction simple mais puissante : la défaite militaire ne doit pas signifier l'abandon de la souveraineté nationale et de la liberté politique. Ce refus prend des formes diverses selon les milieux, les régions et les sensibilités. Il devient peu à peu une action organisée, collective et structurée contre l'occupant nazi et contre ses relais français (Wieviorka, 1998).

4.2. L'appel du 18 juin

Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général Charles de Gaulle lance à la BBC un appel aux Français pour continuer le combat. Cet appel, peu entendu sur le moment, deviendra plus tard un texte fondateur de la mémoire résistante. De Gaulle y affirme que la guerre n'est pas terminée et que la France doit poursuivre la lutte aux côtés des Alliés (de Gaulle, 1940).

Par cet appel, la Résistance acquiert une dimension politique et symbolique majeure. Elle n'est plus seulement une réaction spontanée à l'Occupation ; elle devient l'expression d'une légitimité alternative à celle de Vichy. De Gaulle incarne alors la France libre, c'est-à-dire une France qui refuse la capitulation et revendique la continuité de l'État républicain (Jackson, 2003; Rousso, 2012).

Progressivement, plusieurs colonies, militaires et civils rallient cette France libre. Ce ralliement donne à la Résistance une dimension internationale et impériale. Le combat contre le nazisme ne se limite donc pas au territoire métropolitain ; il s'étend à d'autres espaces de l'empire français et à des fronts extérieurs où s'engagent les Forces françaises libres (Ageron, 1991; Thomas, 2002).

4.3. La Résistance intérieure

Dans la métropole occupée, la Résistance intérieure se développe lentement à partir de 1940. Elle rassemble des individus venus d'horizons politiques, religieux et sociaux variés : gaullistes, communistes, socialistes, catholiques, intellectuels, étudiants, ouvriers et fonctionnaires. Leur unité ne repose pas d'abord sur une idéologie commune, mais sur le refus de l'Occupation et de la collaboration (Wieviorka, 1998; Azéma & Bédarida, 1992).

Les formes de la Résistance intérieure sont multiples. Certains diffusent des journaux clandestins comme *Combat*, *Libération* ou *Les Lettres françaises*. D'autres transmettent des renseignements militaires aux Alliés, cachent des fugitifs ou des Juifs persécutés, ou encore sabotent des voies ferrées, des usines et des installations stratégiques travaillant pour l'ennemi. L'action clandestine devient ainsi un véritable moyen de guerre contre l'occupant (Rousso, 2012; Wieviorka, 1998).

Peu à peu, les réseaux cherchent à se coordonner. L'unification des mouvements s'accélère avec l'action de Jean Moulin, envoyé par de Gaulle, qui parvient à rassembler plusieurs courants de la Résistance intérieure au sein du Conseil national de la Résistance en 1943. Le CNR joue un rôle décisif dans la préparation politique de la Libération et dans la définition des grands principes de la France d'après-guerre (Wieviorka, 1998; Azéma & Bédarida, 1992).

4.4. Le rôle des femmes et des intellectuels

La Résistance n'a pas été seulement une affaire d'armes et de réseaux militaires. Elle s'est aussi exprimée dans les gestes du quotidien, dans les écrits et dans l'engagement moral. Les femmes ont joué un rôle essentiel comme agentes de liaison, passeuses de messages, hébergeuses, infirmières, saboteuses ou militantes clandestines. Leur contribution a longtemps été sous-estimée, alors qu'elle fut indispensable à la survie des réseaux résistants (Wieviorka, 1998).

Les intellectuels ont également pris part à ce combat. Des écrivains, des journalistes et des philosophes ont utilisé la parole comme une arme contre l'oppression. Albert Camus, Jean-Paul Sartre, Paul Éluard et d'autres ont donné à la littérature une fonction éthique et politique. Dans leurs textes, la défense de la liberté, la dignité humaine et le refus du mensonge deviennent des thèmes centraux (Camus, 1942; Sartre, 1944; Éluard, 1942).

La poésie de Paul Éluard, notamment *Liberté*, illustre cette résistance culturelle. Le poème associe l'écriture à un acte de combat et fait de la langue elle-même un espace de refus. De même, les articles et les éditoriaux de la presse clandestine affirment que l'intelligence et la création peuvent contribuer à la lutte contre l'Occupation. La Résistance culturelle devient ainsi une forme de résistance à part entière (Éluard, 1942; Camus, 1944).

4.5. Le surréalisme en temps de guerre

Le surréalisme, né dans les années 1920 autour d'André Breton, repose sur la libération de l'esprit, le refus des conventions et l'exploration de l'inconscient. À l'origine, il s'agit d'un mouvement artistique et littéraire d'avant-garde, fondé sur le rêve, l'imaginaire et l'écriture automatique (Breton, 1924).

Pendant l'Occupation, certains surréalistes donnent à leur création une dimension explicitement résistante. Paul Éluard, Robert Desnos et Louis Aragon mettent leur poésie au service de la liberté et de la lutte contre la barbarie. Le poème devient alors un moyen de transmettre un espoir collectif et de préserver une dignité humaine menacée par la guerre (Nadeau, 1945; Éluard, 1942).

Le surréalisme, dans ce contexte, dépasse la simple innovation esthétique. Il devient un langage du refus, une manière de sauver l'imaginaire face à la violence politique. Cette transformation montre que la création artistique peut devenir un acte de résistance au même titre que l'action clandestine (Breton, 1924; Nadeau, 1945).

4.6. L'absurde et la guerre

La guerre et l'Occupation ont également nourri une réflexion philosophique sur l'absurde. Chez Albert Camus, l'absurde naît du décalage entre la soif humaine de sens et le silence du monde. Dans *Le Mythe de Sisyphe*, publié en 1942, Camus montre que l'homme moderne se trouve confronté à un univers dépourvu de réponse ultime, mais qu'il peut choisir la lucidité et la révolte plutôt que le désespoir (Camus, 1942).

Cette pensée de l'absurde n'est pas une philosophie du renoncement. Au contraire, elle affirme qu'il faut agir malgré l'absence de certitude absolue. La révolte consiste à refuser l'inhumain et à continuer de vivre dans la dignité. Pendant la guerre, cette attitude prend une résonance particulière, car elle rejoint l'esprit même de la Résistance : tenir, agir et ne pas céder (Camus, 1942; Camus, 1944).

Après la guerre, cette réflexion se prolonge dans le théâtre de l'absurde avec des auteurs comme Eugène Ionesco et Samuel Beckett. Leurs œuvres mettent en scène l'attente, le vide, l'irrationnel et la fragilité de la condition humaine. Elles traduisent, d'une autre manière, les déséquilibres profonds révélés par le XXe siècle (Esslin, 1961).

4.7. L'existentialisme

L'existentialisme se développe en France pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Ce courant philosophique insiste sur la liberté individuelle, la responsabilité et le choix. Chez Jean-Paul Sartre, l'être humain n'est pas défini par une essence préalable ; il se construit par ses actes et par ses décisions (Sartre, 1946).

Dans le contexte de l'Occupation, cette pensée prend une portée morale particulière. Chacun doit choisir entre la passivité, la collaboration ou la résistance. Il n'existe pas d'échappatoire à la responsabilité. La liberté devient alors une exigence concrète, inscrite dans les actes quotidiens et dans le rapport aux autres (Sartre, 1946; Aronson, 1994).

Simone de Beauvoir prolonge cette réflexion en montrant comment les structures sociales peuvent limiter la liberté, notamment celle des femmes. L'existentialisme devient ainsi une philosophie de l'engagement, du choix assumé et de la responsabilité face au monde. Il donne un cadre théorique à une génération qui a vécu la guerre comme une épreuve de vérité (de Beauvoir, 1949; Sartre, 1946).

4.8. La Libération et l'héritage

La Résistance, intérieure et extérieure, contribue à la Libération du territoire en 1944 et à la reconstruction morale du pays. Le programme du Conseil national de la Résistance, adopté en mars 1944, propose un projet de société fondé sur la démocratie, les droits sociaux, la sécurité et la dignité du travail. Il constitue une base importante pour la France de l'après-guerre (Wieviorka, 1998; Azéma & Bédarida, 1992).

Au-delà de la victoire militaire, la Résistance laisse un héritage durable. Elle devient un modèle de courage civique, de solidarité et de fidélité aux valeurs universelles. Elle rappelle qu'un peuple peut refuser la servitude et affirmer sa liberté même dans les circonstances les plus sombres. Son souvenir structure encore aujourd'hui la mémoire nationale française (Rousso, 1990; Rousso, 2012).

La Résistance, le surréalisme, l'absurde et l'existentialisme constituent quatre réponses différentes à la crise provoquée par l'Occupation et la guerre. La Résistance agit contre l'ennemi ; le surréalisme transforme la création en combat culturel ; l'absurde et

l'existentialisme tentent de penser la condition humaine dans un monde marqué par la violence et l'incertitude. Ensemble, ces mouvements montrent que la Seconde Guerre mondiale a profondément modifié les formes de l'engagement intellectuel en France (Camus, 1942; Sartre, 1946; Wieviorka, 1998)

5. Les colonies françaises et leur contribution aux deux guerres mondiales

Au début du XXe siècle, la France possède l'un des plus vastes empires coloniaux du monde. Cet empire couvre plusieurs continents et constitue à la fois un espace de domination politique, une réserve économique et un appui militaire stratégique. La métropole et les colonies sont alors étroitement liées, mais dans un rapport profondément inégalitaire fondé sur la conquête, la hiérarchie et l'exploitation. Les colonies ne sont pas seulement des territoires annexés ; elles sont intégrées à la puissance française et mobilisées dans les grands conflits du siècle (Mauchamp, 2009; Renouvin, 1962).

Pendant les deux guerres mondiales, les colonies françaises jouent un rôle essentiel. Elles fournissent des soldats, des ressources, des matières premières, des travailleurs et des bases stratégiques. Pourtant, cette contribution a longtemps été sous-estimée dans le récit national. L'histoire des colonies pendant les guerres mondiales oblige donc à penser à la fois la solidarité impériale, la contrainte coloniale et la mémoire incomplète laissée par ces engagements (Michel, 1963; Thomas, 2002).

5.1. L'organisation de l'empire colonial français

L'empire colonial français est réparti sur plusieurs régions du monde. En Afrique du Nord, il comprend l'Algérie, colonie de peuplement, ainsi que les protectorats du Maroc et de la Tunisie. En Afrique subsaharienne, la France contrôle un vaste ensemble territorial regroupé notamment au sein de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. En Asie, l'Indochine française rassemble le Vietnam, le Laos et le Cambodge. S'ajoutent aussi des territoires insulaires dans les Caraïbes, l'océan Indien et le Pacifique (Mauchamp, 2009).

Cet empire repose sur un système de domination politique, économique et culturelle. La France y impose son administration, sa langue, son école et ses normes juridiques. Les populations colonisées sont soumises à des statuts inégaux qui limitent

leurs droits politiques et sociaux. L'empire est donc à la fois un instrument de puissance internationale et un espace d'inégalités structurelles (Mauchamp, 2009; Ageron, 1991).

5.2. La participation des colonies à la Première Guerre mondiale

Dès 1914, la France mobilise son empire pour soutenir l'effort de guerre. La Première Guerre mondiale devient rapidement un conflit mondial, car elle engage non seulement les puissances européennes, mais aussi les peuples colonisés, les routes maritimes, les ressources minières et agricoles, ainsi que les circuits de recrutement impérial (Renouvin, 1962).

5.2.1. Une contribution militaire décisive

Des centaines de milliers de soldats coloniaux sont envoyés sur le front européen. Parmi eux figurent les tirailleurs dits « sénégalais », qui viennent en réalité de plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, ainsi que des soldats nord-africains recrutés en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Ces combattants participent à de nombreuses batailles, notamment Verdun et la Somme, où ils subissent de lourdes pertes (Renouvin, 1962; Michel, 1963).

Leur présence dans les tranchées montre que la guerre ne concerne pas seulement l'Europe. Elle mobilise aussi des hommes issus de territoires dominés, souvent éloignés de la métropole et engagés dans un conflit qui n'est pas le leur. Leur contribution militaire est donc à la fois essentielle et révélatrice du caractère impérial de la guerre (Michel, 1963).

5.2.2. Une contribution économique

Les colonies apportent également un soutien matériel considérable. Elles fournissent des matières premières, comme le caoutchouc, les minerais, le coton et diverses denrées alimentaires. Elles fournissent aussi de la main-d'œuvre pour les ports, les chemins de fer, les arsenaux et les exploitations agricoles. Cet apport économique est indispensable au maintien de l'effort de guerre français (Renouvin, 1962).

La guerre transforme ainsi les colonies en réservoirs stratégiques. Les ressources impériales permettent à la métropole de poursuivre le conflit dans des conditions plus

favorables. Cette situation souligne le lien étroit entre guerre totale et exploitation coloniale (Renouvin, 1962; Mauchamp, 2009).

5.2.3. Une reconnaissance inégale

Malgré leur engagement, les soldats coloniaux ne bénéficient pas d'une reconnaissance équivalente à celle des soldats métropolitains. Ils sont souvent encadrés par une vision paternaliste qui célèbre leur bravoure tout en maintenant une hiérarchie raciale et politique. Cette ambivalence apparaît dans les discours militaires de l'époque, qui valorisent leur sacrifice sans remettre en cause l'ordre colonial (Michel, 1963).

Ainsi, la Première Guerre mondiale révèle déjà une contradiction majeure : les colonies sont indispensables à la victoire, mais leurs populations restent exclues d'une pleine égalité. Cette inégalité nourrira, plus tard, les revendications politiques et anticoloniales.

5.3. Les colonies pendant la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale donne une importance encore plus grande aux colonies françaises. Après la défaite de 1940, l'empire devient un enjeu décisif dans la lutte pour la continuité de l'État français et pour la légitimité politique du combat contre l'Allemagne nazie (Thomas, 2002).

5.3.1. Une division politique de l'empire

Après l'armistice, les colonies ne réagissent pas toutes de la même manière. Certaines restent fidèles au régime de Vichy, tandis que d'autres se rallient progressivement à la France libre. Cette division reflète les tensions politiques de l'époque et montre que l'empire colonial devient un espace de concurrence entre Vichy, l'occupant allemand et la France libre (Ageron, 1991; Thomas, 2002).

Le ralliement colonial est capital pour le général de Gaulle. L'appel du 18 juin 1940 ne lui donne pas immédiatement le contrôle du territoire, mais il fonde une légitimité politique nouvelle. Plusieurs colonies d'Afrique, notamment le Tchad, le Cameroun, le Congo et l'Afrique équatoriale française, apportent un soutien décisif à la France libre. Grâce à elles, de Gaulle dispose de territoires, de soldats et de ressources lui permettant de poursuivre la guerre (de Gaulle, 1940; Thomas, 2002).

5.3.2. L’Afrique du Nord et le basculement de 1942

L’Afrique du Nord occupe une place centrale dans le conflit. Au départ, l’Algérie, le Maroc et la Tunisie restent sous l’autorité de Vichy. Mais en novembre 1942, le débarquement allié en Afrique du Nord, dans le cadre de l’opération Torch, bouleverse la situation. Ces territoires passent progressivement du côté des Alliés et deviennent une base stratégique majeure pour la suite de la guerre (Ageron, 1991; Thomas, 2002).

L’Afrique du Nord sert alors de point d’appui aux forces françaises et alliées. Elle joue un rôle déterminant dans la préparation de la campagne d’Italie, du débarquement de Provence et de la libération du territoire français. Ce basculement montre que les colonies ne sont pas des espaces secondaires : elles sont au cœur du déroulement militaire du conflit (Thomas, 2002).

5.3.3. Les troupes coloniales dans la Libération

Les soldats coloniaux participent activement à la libération de la France. Ils combattent en Italie, notamment à Monte Cassino, puis prennent part au débarquement de Provence en août 1944. Ils contribuent ainsi à la reconquête progressive du territoire métropolitain et à la victoire finale contre l’Allemagne nazie (Thomas, 2002; Ageron, 1991).

Leur rôle est d’autant plus important qu’il a longtemps été minimisé dans les récits officiels. Pourtant, sans l’engagement des troupes coloniales, la France libre et les forces alliées auraient eu beaucoup plus de difficulté à maintenir la pression militaire sur l’ennemi. Leur contribution est donc essentielle à l’histoire de la Libération (Thomas, 2002; Michel, 1963).

5.4. Mémoire et reconnaissance

Malgré leur participation décisive, les combattants coloniaux ont souvent été oubliés ou mal reconnus après les guerres. Les pensions versées aux anciens soldats coloniaux ont longtemps été inférieures à celles des soldats métropolitains. Cette inégalité a constitué une profonde injustice symbolique et matérielle (Ageron, 1991; Thomas, 2002).

À partir de la fin du XXe siècle, la mémoire de ces hommes commence à être davantage reconnue. Des travaux historiques, des films et des commémorations contribuent à réhabiliter leur rôle. Cette évolution montre que la mémoire de la guerre est aussi une question de justice historique et de représentation nationale (Ageron, 1991; Michel, 1963).

La contribution coloniale pose aujourd'hui une question essentielle : comment intégrer pleinement ces combats dans l'histoire de France sans effacer les rapports de domination qui ont accompagné l'empire ? Cette interrogation est au cœur des débats contemporains sur la mémoire coloniale et la reconnaissance des anciens combattants issus des territoires dominés.

Les colonies françaises ont constitué une composante indispensable des deux guerres mondiales. Elles ont fourni des soldats, des ressources, des infrastructures et des bases stratégiques sans lesquelles l'effort de guerre français aurait été bien plus fragile. Leur engagement montre que les guerres mondiales ont été des conflits impériaux autant que nationaux (Renouvin, 1962; Thomas, 2002).

Cependant, cette contribution s'est faite dans un cadre profondément inégalitaire. Les populations colonisées ont combattu pour une liberté dont elles furent longtemps exclues. Leur rôle oblige donc à repenser la place de l'empire dans l'histoire de France et à reconnaître la part décisive des colonies dans la victoire, la résistance et la Libération (Ageron, 1991; Michel, 1963).

6. Les colonies françaises et la contribution entre deux guerres mondiales

Au début du XXe siècle, l'empire colonial français occupe une place majeure dans l'histoire politique, économique et culturelle de la France. Il représente à la fois un espace de domination, un réservoir de ressources et un instrument de puissance internationale. Cet empire n'est pas seulement un cadre administratif ou militaire : il est aussi un objet de représentation, de discours et d'imaginaire. C'est dans ce contexte qu'apparaît et se développe la littérature coloniale, qui contribue à façonner le regard français sur les territoires colonisés et leurs populations (Mauchamp, 2009; Ageron, 1991).

La relation entre colonies, guerre et littérature est donc étroite. D'un côté, les colonies sont décrites dans la littérature comme des espaces exotiques, dominés ou

civilisateurs. De l'autre, elles jouent un rôle décisif dans les deux guerres mondiales en fournissant des soldats, des ressources et des bases stratégiques. Cette double réalité montre que l'histoire coloniale française ne peut pas être comprise seulement comme une histoire militaire ou économique : elle est aussi une histoire des représentations, des hiérarchies et des mémoires (Thomas, 2002; Winock, 2008).

6.1. La littérature coloniale : définition et contexte

La littérature coloniale désigne l'ensemble des œuvres qui, à l'époque de l'expansion impériale française, prennent pour cadre les territoires colonisés et leurs populations. Elle est produite principalement par des auteurs français et s'inscrit dans le contexte du XIXe siècle et du premier XXe siècle, au moment où la colonisation est souvent présentée comme une mission civilisatrice (Mauchamp, 2009).

Cette littérature ne se limite pas à une fonction artistique. Elle a aussi une dimension idéologique, car elle diffuse une certaine vision du monde colonial. En décrivant les colonies à travers le regard des colonisateurs, elle participe souvent à la légitimation de la domination française. Le texte littéraire devient alors un instrument de représentation, mais aussi de justification du pouvoir colonial (Ageron, 1991).

6.2. Les caractéristiques de la littérature coloniale

La littérature coloniale se distingue d'abord par une vision européenne du monde. Les colonies y sont généralement perçues depuis l'extérieur, à travers le regard de voyageurs, d'administrateurs, de soldats ou d'écrivains français. Les paysages, les cultures et les peuples sont souvent décrits comme étranges, exotiques ou mystérieux, ce qui renforce la distance entre la métropole et les territoires colonisés (Mauchamp, 2009).

Elle se caractérise aussi par une représentation stéréotypée des populations colonisées. Celles-ci sont souvent présentées comme primitives, passives, dépendantes ou incapables de se gouverner elles-mêmes. Ce type de représentation alimente l'idée selon laquelle la présence européenne serait nécessaire au progrès et à l'ordre. La littérature devient ainsi l'un des relais du discours colonial dominant (Ageron, 1991).

Un autre trait essentiel est la valorisation de la mission civilisatrice. Beaucoup d'œuvres coloniales présentent la colonisation comme une entreprise positive, destinée à

apporter l'école, la religion, la médecine, l'administration et le développement économique. Cette vision correspond à l'idéologie coloniale de la fin du XIXe siècle, qui associe expansion impériale et prétention universaliste (Mauchamp, 2009).

6.3. Auteurs et œuvres représentatifs

Parmi les auteurs souvent associés à la littérature coloniale, Pierre Loti occupe une place importante. Dans *Le Roman d'un spahi*, il propose une vision exotique et mélancolique de l'Afrique coloniale, mêlant fascination pour l'ailleurs et distance affective. Son regard reste marqué par la sensibilité européenne et par le point de vue du colonisateur (Loti, 1881).

Louis Bertrand représente un autre type d'écriture coloniale. Dans *Le Sang des races*, il célèbre la présence française en Algérie et défend une vision très favorable à la colonisation. Son œuvre illustre la manière dont certains écrivains ont accompagné et légitimé la politique impériale française (Bertrand, 1899).

Albert Camus constitue un cas particulier. Né en Algérie, il n'est pas un auteur colonial au sens strict, mais son œuvre s'inscrit dans l'univers colonial. Dans *L'Étranger*, l'espace algérien est présent, mais les rapports coloniaux y sont à peine visibles, notamment par l'effacement du personnage arabe, qui reste sans nom. Cette absence a souvent été interprétée comme le reflet d'une société coloniale marquée par l'inégalité des existences reconnues (Camus, 1942; Said, 1978).

6.4. Les limites et les critiques

Avec le temps, la littérature coloniale a fait l'objet de nombreuses critiques. Sa principale limite est de proposer une vision biaisée de la réalité coloniale. Elle ne montre pas la vie des colonisés telle qu'ils la vivaient eux-mêmes, mais selon des représentations façonnées par le regard européen. Elle participe donc à une construction symbolique de l'empire plus qu'à une connaissance fidèle des sociétés colonisées (Said, 1978).

Cette littérature a également été critiquée comme instrument au service du pouvoir. En présentant la colonisation comme naturelle, bénéfique ou nécessaire, elle contribue à justifier des rapports de domination et des inégalités politiques durables. Elle

participe ainsi à la production d'un imaginaire impérial qui accompagne l'expansion coloniale française (Ageron, 1991; Mauchamp, 2009).

6.5. Vers une littérature anticoloniale

Au XXe siècle, de nouveaux écrivains remettent en question la colonisation et ses justifications. Aimé Césaire, dans *Discours sur le colonialisme*, dénonce avec force la violence, l'hypocrisie et la déshumanisation contenues dans le projet colonial. Son texte marque une rupture majeure avec la tradition coloniale précédente (Césaire, 1950).

Frantz Fanon poursuit cette critique dans *Les Damnés de la terre*. Il montre que la colonisation repose sur la violence et produit des effets profonds sur les consciences et les sociétés colonisées. Son œuvre donne une portée politique et psychologique à la lutte anticoloniale (Fanon, 1961).

Kateb Yacine, avec *Nedjma*, propose aussi une grande œuvre de résistance littéraire. Son roman explore l'identité algérienne dans un contexte de domination coloniale et de conflit historique. Avec ces auteurs, la littérature devient un espace de contestation, de mémoire et de reconquête symbolique (Kateb, 1956).

Cette évolution marque le passage d'une littérature coloniale à une littérature de résistance. Le récit n'est plus écrit du point de vue du colonisateur, mais à partir de l'expérience des dominés. La littérature devient alors un lieu de dénonciation, de libération et de réappropriation de l'histoire.

6.6. Les colonies dans la Première Guerre mondiale

Les colonies françaises jouent un rôle capital dans la Première Guerre mondiale. Dès 1914, la France mobilise son empire pour soutenir l'effort de guerre. Des centaines de milliers de soldats coloniaux sont recrutés pour combattre sur le front européen, en particulier des tirailleurs d'Afrique de l'Ouest et des soldats nord-africains (Renouvin, 1962 ; Michel, 1963).

Ces hommes participent aux grandes batailles du conflit, notamment Verdun et la Somme. Leur engagement est décisif, mais il s'effectue dans des conditions extrêmement difficiles. Beaucoup d'entre eux combattent loin de chez eux, dans un conflit qu'ils n'ont

pas choisi, au service d'un empire qui ne leur accorde pas l'égalité politique complète (Michel, 1963).

Les colonies fournissent aussi de la main-d'œuvre et des ressources. Elles envoient des produits agricoles, des minerais, du caoutchouc et des denrées alimentaires indispensables à l'économie de guerre. Leur contribution prouve que la Première Guerre mondiale est bien un conflit mondial, impliquant les métropoles mais aussi les empires coloniaux (Renouvin, 1962).

6.7. Les colonies dans la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale donne encore plus d'importance aux colonies. Après la défaite de 1940, l'empire devient l'un des principaux appuis de la France libre. Le général de Gaulle lance son appel du 18 juin depuis Londres, mais ce sont plusieurs territoires coloniaux, notamment en Afrique, qui lui permettent de construire une légitimité politique et militaire face au régime de Vichy (de Gaulle, 1940; Thomas, 2002).

Le ralliement de territoires comme le Tchad, le Cameroun, le Congo et l'Afrique équatoriale française est décisif. Ces espaces offrent à la France libre des bases, des effectifs et des ressources. Ils montrent que la survie politique de la France combattante dépend en grande partie de l'empire colonial (Thomas, 2002).

L'Afrique du Nord joue aussi un rôle majeur. D'abord sous l'autorité de Vichy, elle bascule après le débarquement allié de 1942. Elle devient ensuite une base stratégique pour la campagne d'Italie, le débarquement de Provence et la libération progressive du territoire français. Les troupes coloniales y occupent une place essentielle (Ageron, 1991; Thomas, 2002).

Les soldats venus d'Afrique, du Maghreb et d'Asie participent ainsi à la reconquête de la France. Leur rôle reste longtemps sous-estimé, alors qu'il fut décisif dans le déroulement militaire du conflit. Cette contribution rappelle que la Libération est aussi une histoire impériale (Michel, 1963; Thomas, 2002).

6.8. Mémoire et reconnaissance

Malgré leur contribution décisive, les anciens combattants coloniaux ont longtemps été oubliés ou marginalisés. Après les guerres, les pensions et les droits

accordés aux soldats coloniaux sont souvent inférieurs à ceux des soldats métropolitains. Cette inégalité révèle la persistance des hiérarchies coloniales au moment même où l'on célèbre l'unité nationale (Ageron, 1991; Thomas, 2002).

À partir des années 1990, la mémoire de ces combattants commence à être davantage reconnue. Des travaux historiques, des commémorations et des œuvres comme *Indigènes* de Rachid Bouchareb participent à cette réhabilitation. La mémoire coloniale devient alors un enjeu de justice historique et de reconnaissance nationale (Bouchareb, 2006; Thomas, 2002).

Aujourd'hui encore, la question demeure : comment intégrer le rôle des colonies dans l'histoire de France sans effacer les rapports de domination qui l'ont rendu possible ? Cette question est essentielle pour comprendre à la fois l'histoire coloniale, les guerres mondiales et les débats contemporains sur la mémoire.

Les colonies françaises ont constitué une seconde France, indispensable aux deux guerres mondiales. Elles ont fourni des soldats, des ressources, des bases stratégiques et une continuité politique décisive, notamment après la défaite de 1940. Mais cette contribution s'est faite dans un cadre inégalitaire qui a longtemps empêché la pleine reconnaissance des populations colonisées (Renouvin, 1962; Thomas, 2002).

Dans le même temps, la littérature coloniale a façonné les représentations de cet empire en diffusant une vision souvent stéréotypée, paternaliste et légitimatrice. Puis, avec les écrivains anticoloniaux, elle est devenue un espace de contestation et de résistance. Ainsi, colonies, guerre et littérature forment un ensemble historique et culturel cohérent, qui oblige à repenser la place de l'empire dans l'histoire de France (Said, 1978; Césaire, 1950; Fanon, 1961)

7. La littérature coloniale

La littérature coloniale désigne l'ensemble des œuvres produites pendant la période de domination européenne sur les territoires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, principalement entre le XIXe siècle et le milieu du XXe siècle. Elle accompagne l'expansion des empires coloniaux et participe à la construction d'un imaginaire impérial dans lequel la colonisation est souvent présentée comme une entreprise nécessaire, bénéfique et civilisatrice (Mauchamp, 2009; Liauzu, 2007).

Cette littérature ne doit pas être comprise comme un simple ensemble de récits exotiques ou de romans d'aventure. Elle constitue aussi un discours idéologique, parce qu'elle façonne la manière dont les lecteurs européens perçoivent les territoires colonisés et leurs habitants. Elle met souvent en scène une relation inégale entre l'Europe et les peuples dominés, en donnant au colonisateur le pouvoir de décrire, de nommer et d'interpréter l'Autre (Said, 1978).

Avec le temps, cette production littéraire a été relue de manière critique. Les études postcoloniales ont montré qu'elle révélait autant les fantasmes de l'Europe que les réalités coloniales elles-mêmes. Aujourd'hui, elle est donc étudiée à la fois comme objet littéraire, document historique et support idéologique de la domination coloniale (Bhabha, 1994; Said, 1978).

7.1. Définition et contexte historique

La littérature coloniale apparaît dans le contexte de l'expansion de l'empire colonial français. À mesure que la France étend son contrôle sur de nouveaux territoires, les récits de voyage, les romans, les chroniques et les essais se multiplient pour mettre en scène ces espaces lointains. Les colonies sont alors souvent décrites comme des lieux de découverte, d'aventure et de transformation morale pour le lecteur européen (Mauchamp, 2009).

Cette littérature s'inscrit dans une époque où la colonisation est largement justifiée par le discours de la mission civilisatrice. Selon cette idée, la France aurait pour tâche d'apporter l'éducation, la langue, la religion, les institutions et le « progrès » à des populations considérées comme moins avancées. Les textes littéraires participent à la diffusion de cette vision en présentant l'entreprise coloniale comme légitime et positive (Liauzu, 2007; Ageron, 1991).

Mais cette apparente neutralité est trompeuse. La littérature coloniale est aussi un instrument culturel au service de l'ordre impérial. Elle ne se contente pas de raconter les colonies ; elle construit une vision du monde où la domination européenne paraît naturelle. Ainsi, littérature, pouvoir et empire sont profondément liés dans la période coloniale (Said, 1978).

7.2. Une vision européenne du monde

L'un des traits majeurs de la littérature coloniale est qu'elle présente les colonies à travers le regard des colonisateurs. Les paysages, les peuples et les cultures y sont décrits depuis l'extérieur, par des auteurs qui appartiennent généralement au monde européen. Cette position de surplomb donne au texte une forte dimension de hiérarchie symbolique (Said, 1978).

Dans de nombreux récits, l'Afrique, l'Asie ou les Caraïbes apparaissent comme des espaces exotiques, mystérieux, dangereux ou sauvages. Le lecteur européen est invité à découvrir un monde lointain, souvent idéalisé ou dramatisé. L'exotisme produit alors un double effet : il attire l'attention par le dépaysement, mais il installe aussi une distance entre le centre colonial et les territoires dominés (Bhabha, 1994).

Cette vision ne laisse que peu de place à la parole des colonisés eux-mêmes. Leur culture est souvent décrite de manière partielle, filtrée ou simplifiée. Le texte colonial ne montre donc pas le monde colonisé tel qu'il est vécu par ses habitants, mais tel qu'il est imaginé et interprété par l'Europe impériale (Said, 1978).

7.3. Des représentations stéréotypées

La littérature coloniale repose fréquemment sur des stéréotypes. Les populations colonisées sont présentées comme primitives, passives, infantiles ou dépendantes des Européens. Ces images simplifiées servent à naturaliser la hiérarchie coloniale et à justifier la présence française dans les territoires dominés (Ageron, 1991).

Dans ce cadre, le colonisé apparaît rarement comme un sujet libre et complexe. Il devient souvent un décor, une fonction narrative ou un signe d'altérité. Cette réduction de l'autre à quelques traits fixes participe à la fabrication d'une représentation inégalitaire du monde colonial (Said, 1978).

Les récits coloniaux ne produisent donc pas seulement des images ; ils produisent aussi une norme. Ils organisent un monde dans lequel les Européens sont actifs, rationnels et civilisés, tandis que les colonisés sont passifs, silencieux ou subordonnés. Cette logique est au cœur de l'idéologie coloniale (Bhabha, 1994).

7.4. La mission civilisatrice

Un autre aspect fondamental de la littérature coloniale est la valorisation de la mission civilisatrice. Beaucoup de textes présentent la colonisation comme une entreprise positive qui apporterait l'école, la médecine, l'ordre, le commerce et la modernité. Cette vision correspond au discours officiel de la France coloniale au XIXe siècle et au début du XXe siècle (Liauzu, 2007).

Dans cette perspective, la présence française est décrite comme un progrès historique. Les œuvres littéraires contribuent ainsi à transformer la domination en bienfait supposé. La violence de la conquête, les inégalités juridiques et l'exploitation économique sont souvent effacées derrière un langage de grandeur, d'aventure ou de générosité impériale (Ageron, 1991).

La littérature devient alors un relais du pouvoir. Sans être toujours explicitement propagandiste, elle participe à une culture politique qui rend la colonisation acceptable pour le lecteur métropolitain. Elle rend familière une réalité de domination en la présentant sous un jour moralement valorisé (Said, 1978).

7.5. Auteurs et œuvres représentatifs

Plusieurs auteurs illustrent cette littérature. Pierre Loti occupe une place importante avec *Le Roman d'un spahi* (1881), où il met en scène un soldat français en Afrique dans une atmosphère de dépaysement et de mélancolie. Son œuvre construit une image romantique et exotique des colonies, marquée par le regard européen (Loti, 1881).

Louis Bertrand, avec *Le Sang des races* (1899), propose au contraire une vision très favorable à la colonisation de l'Algérie. Son œuvre valorise la présence française et participe à la légitimation littéraire de l'entreprise coloniale (Bertrand, 1899).

André Gide peut également être évoqué dans une lecture critique de l'espace colonial. Ses écrits de voyage révèlent parfois les contradictions morales de l'expérience coloniale, même si son rapport à l'empire reste complexe et évolutif (Gide, 1927).

Albert Camus constitue un cas particulier. Né en Algérie, il n'est pas un auteur colonial classique, mais son œuvre se déroule dans l'univers colonial. Dans *L'Étranger*, la présence arabe reste marginalisée et le personnage arabe n'est pas nommé, ce qui a

souvent été interprété comme un symptôme de l'invisibilité coloniale (Camus, 1942; Memmi, 1957).

7.6. Les critiques de la littérature coloniale

Avec le temps, la littérature coloniale a été de plus en plus critiquée. Sa principale limite est qu'elle ne représente pas la réalité des sociétés colonisées à partir de leur propre point de vue. Elle exprime plutôt une vision européenne, souvent biaisée, hiérarchisée et paternaliste (Said, 1978).

Cette littérature a aussi été dénoncée comme un instrument idéologique au service du pouvoir. En présentant la colonisation comme nécessaire ou bienfaisante, elle contribue à légitimer la domination et l'inégalité. Elle accompagne ainsi l'ordre colonial au lieu de le remettre en cause (Ageron, 1991; Liauzu, 2007).

Les études postcoloniales ont permis de relire ces textes autrement. Elles montrent que la littérature coloniale révèle autant les mécanismes de domination que les fantasmes de supériorité de l'Europe. Elle devient alors un objet d'analyse critique plutôt qu'un simple témoignage du passé (Bhabha, 1994; Said, 1978).

7.7. Vers une littérature anticoloniale

Au XXe siècle, de nouveaux écrivains remettent en cause la colonisation et ses justifications. Aimé Césaire, dans *Discours sur le colonialisme* (1950), dénonce avec force la violence, l'hypocrisie et la déshumanisation produites par la domination coloniale. Son texte constitue une rupture majeure avec le discours colonial traditionnel (Césaire, 1950).

Frantz Fanon approfondit cette critique dans *Les Damnés de la terre* (1961). Il analyse la colonisation comme un système de violence matérielle et psychologique, et il montre comment la libération passe par une rupture radicale avec l'ordre colonial (Fanon, 1961).

Kateb Yacine, avec *Nedjma* (1956), propose lui aussi une littérature de résistance. Son roman explore l'identité algérienne dans le cadre de la domination coloniale et ouvre un espace de parole aux sujets colonisés (Kateb, 1956). Avec ces auteurs, on passe d'une littérature coloniale à une littérature anticoloniale et émancipatrice.

7.8. Une lecture critique aujourd'hui

Aujourd'hui, la littérature coloniale est étudiée comme un document essentiel pour comprendre la culture impériale européenne. Elle permet de voir comment les discours littéraires ont participé à fabriquer une hiérarchie entre l'Europe et les autres peuples. Mais elle doit être lue avec recul, car elle porte en elle les stéréotypes, les silences et les asymétries du système colonial (Said, 1978; Bhabha, 1994).

Cette lecture critique permet aussi de mieux comprendre l'importance des littératures de résistance et de libération. En leur répondant, les écrivains anticoloniaux ont renversé les voix et les regards. Ils ont montré que la littérature pouvait devenir un instrument d'émancipation plutôt que de domination (Césaire, 1950; Fanon, 1961).

La littérature coloniale occupe une place importante dans l'histoire culturelle française. Elle a accompagné l'expansion de l'empire, diffusé une vision européocentrée du monde et contribué à légitimer la domination coloniale. Mais elle révèle aussi, par ses limites et ses contradictions, la violence symbolique de l'ordre impérial (Ageron, 1991; Said, 1978).

Avec la montée des écritures anticoloniales, la littérature devient un lieu de contestation et de résistance. Elle ne sert plus seulement à décrire l'empire ; elle sert à le critiquer, à le déconstruire et à penser la liberté. C'est pourquoi l'étude de la littérature coloniale permet non seulement de comprendre un moment de l'histoire littéraire, mais aussi d'interroger la mémoire coloniale et ses héritages contemporains (Césaire, 1950 ; Fanon, 1961 ; Kateb, 1956).

9. Le déclin de l'empire et la décolonisation

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'empire colonial français entre dans une phase de crise irréversible. La France, affaiblie matériellement, moralement et politiquement par le conflit mondial, ne dispose plus des mêmes moyens pour maintenir un ensemble impérial immense, réparti sur plusieurs continents et peuplé de millions d'habitants. Dans le nouveau contexte international de 1945, la colonisation apparaît de plus en plus difficile à justifier, car le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes devient un principe central des relations internationales (Stora, 1991; Ferro, 2003).

Le déclin de l'empire ne résulte pas d'un seul facteur. Il s'explique par l'épuisement économique de la France, par la montée des nationalismes coloniaux, par la pression du contexte international et par l'échec des solutions militaires face aux revendications d'indépendance. Les guerres d'Indochine et d'Algérie illustrent de manière spectaculaire l'impossibilité de maintenir durablement le système colonial classique (Césaire, 1950; Thomas, 2002).

9.1. La fin d'un monde impérial

Après 1945, le monde change profondément. La Charte des Nations Unies affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui remet en question la légitimité des empires coloniaux. Dans ce nouveau cadre, le discours de la « mission civilisatrice » perd progressivement sa force politique et morale. La colonisation ne peut plus être présentée comme une évidence historique, surtout face à l'exigence croissante d'émancipation nationale (Ferro, 2003; Stora, 1991).

La France, pourtant, continue d'envisager son empire comme un élément essentiel de sa puissance. Elle voit dans ses colonies une réserve de ressources, de prestige et d'influence internationale. Mais cette vision devient de plus en plus contradictoire avec les réalités du monde d'après-guerre. Les peuples colonisés revendiquent davantage de droits, d'autonomie puis d'indépendance, tandis que la métropole n'a plus les moyens politiques et militaires de maintenir indéfiniment son autorité (Thomas, 2002).

Marc Ferro souligne que le colonialisme cesse alors d'être perçu comme un facteur de progrès pour apparaître comme un système de domination incompatible avec les valeurs modernes (Ferro, 2003). Cette transformation du regard historique est essentielle : elle montre que l'empire n'est pas seulement en crise sur le plan territorial, mais aussi sur le plan idéologique.

9.2. Les causes profondes du déclin impérial

9.2.1. L'épuisement économique et militaire

La Seconde Guerre mondiale a profondément fragilisé la France. La reconstruction du territoire, la modernisation économique et la stabilisation politique deviennent des priorités absolues. Dans ce contexte, conserver un empire vaste, dispersé et coûteux représente une charge considérable. Les guerres de décolonisation aggravent

encore cette situation, car elles exigent des moyens militaires, financiers et humains toujours plus importants (Thomas, 2002).

La guerre d'Indochine puis la guerre d'Algérie montrent bien cet épuisement. Ces conflits mobilisent des centaines de milliers de soldats et coûtent très cher à l'État français. Pourtant, malgré cette mobilisation, la France ne parvient pas à rétablir durablement son autorité coloniale. Les victoires militaires ponctuelles ne suffisent plus face à des mouvements nationalistes organisés et déterminés (Stora, 1991; Thomas, 2002).

9.2.2. L'éveil des nationalismes

L'un des facteurs les plus importants du déclin impérial est l'éveil des nationalismes dans les territoires colonisés. Dans les écoles françaises, dans les administrations coloniales et dans les espaces de circulation culturelle, les élites colonisées s'approprient progressivement les principes de liberté, d'égalité et de souveraineté. Ces valeurs, enseignées par la France elle-même, deviennent des armes intellectuelles contre la domination coloniale (Césaire, 1950; Fanon, 1961).

Aimé Césaire a formulé avec force cette contradiction : une civilisation qui trahit ses principes finit par se discréditer elle-même (Césaire, 1950). Le colonialisme ne peut pas durablement se présenter comme universel et émancipateur tout en maintenant des peuples sous tutelle. Les revendications d'indépendance prennent alors une dimension historique et morale.

9.2.3. Le contexte international

Après 1945, le contexte mondial devient également défavorable à la colonisation. Les deux superpuissances de la Guerre froide, les États-Unis et l'Union soviétique, critiquent chacune à leur manière les empires coloniaux. Les États-Unis défendent, au nom du libéralisme, l'idée de libre autodétermination, tandis que l'URSS soutient les luttes anti-impérialistes dans le cadre de sa stratégie idéologique (Ferro, 2003; Thomas, 2002).

La France se retrouve ainsi prise entre son désir de conserver son rang et les nouvelles normes internationales. Son impérialisme devient difficile à défendre dans un

monde où la souveraineté nationale et la décolonisation sont de plus en plus valorisées. Cette pression extérieure accélère l'effritement de l'empire.

9.3. Les grandes étapes de la décolonisation française

9.3.1. L'Indochine : la première grande rupture

L'Indochine est la première grande zone de rupture dans le processus de décolonisation française. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, Hô Chi Minh et le Viet Minh proclament l'indépendance du Vietnam à Hanoï, le 2 septembre 1945. La France refuse cette indépendance et tente de rétablir son autorité coloniale, ce qui entraîne la guerre d'Indochine à partir de 1946 (Thomas, 2002).

Ce conflit oppose la puissance coloniale française au mouvement nationaliste vietnamien. Il dure huit ans et se termine par la défaite française à Diên Biên Phu en mai 1954. Les accords de Genève, signés en juillet 1954, mettent fin à la guerre et organisent provisoirement la division du Vietnam en deux États. La défaite de Diên Biên Phu marque symboliquement la fin de l'illusion impériale française en Asie (Thomas, 2002; Ferro, 2003).

9.3.2. L'Algérie : la guerre la plus décisive

L'Algérie constitue le cœur dramatique de la décolonisation française. Conquise à partir de 1830, elle n'est pas considérée comme une colonie ordinaire, mais comme une terre française à part entière, tout en restant profondément inégalitaire. L'installation de colons européens, les « pieds-noirs », crée une société hiérarchisée dans laquelle la population musulmane algérienne demeure largement exclue des droits politiques et sociaux (Stora, 1991; Ageron, 1991).

Cette inégalité structurelle nourrit progressivement une conscience nationale algérienne. Le 1er novembre 1954, le Front de Libération Nationale (FLN) lance une série d'attaques contre les autorités françaises. C'est le début de la guerre d'Algérie. Le conflit prend rapidement une dimension militaire, politique et morale considérable (Stora, 1991).

La guerre d'Algérie est marquée par la guérilla, les attentats, la répression, les opérations de grande ampleur menées par l'armée française et les violences exercées contre les civils. Elle provoque aussi une crise politique majeure en France. En 1958,

cette guerre contribue à l'effondrement de la IV^e République et au retour du général de Gaulle, qui fonde la Ve République (Stora, 1991; Ageron, 1991).

Les Accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, mettent fin aux hostilités. Ils prévoient un cessez-le-feu immédiat et l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Le 5 juillet 1962, l'Algérie devient indépendante. Cet événement constitue l'un des tournants majeurs de l'histoire contemporaine française et algérienne (Stora, 1991).

9.3.3. L'Afrique subsaharienne : une décolonisation plus négociée

En Afrique subsaharienne, la décolonisation suit un chemin plus progressif et plus négocié. Après 1945, les élites locales, les syndicats, les partis politiques et les mouvements nationalistes réclament davantage d'autonomie. La France accepte certaines réformes, puis engage un processus de transformation institutionnelle qui prépare l'indépendance de nombreux territoires (Ageron, 1991; Thomas, 2002).

La Communauté française, mise en place en 1958, constitue une étape intermédiaire. Elle permet de maintenir des liens institutionnels entre la France et ses anciennes colonies tout en ouvrant la voie à leur souveraineté. L'année 1960, souvent appelée « année des indépendances africaines », voit l'accession à l'indépendance de nombreux États comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali ou le Congo (Ageron, 1991).

Cette décolonisation plus pacifique ne signifie pas l'absence de tensions. Les nouveaux États doivent faire face à la construction d'institutions, à la recherche de stabilité politique et au défi du développement économique. La fin de la domination coloniale ouvre donc une nouvelle période, marquée par d'autres formes de dépendance et de rapports inégaux.

9.4. Héritages et mémoire postcoloniale

Le déclin de l'empire colonial ne met pas fin aux relations entre la France et les anciens territoires colonisés. Au contraire, il inaugure une nouvelle phase marquée par des liens économiques, politiques, militaires et culturels durables. La Françafrique illustre cette continuité sous des formes souvent néocoloniales, où l'indépendance politique ne signifie pas toujours une véritable autonomie (Ferro, 2003; Stora, 1991).

La mémoire coloniale reste également un sujet de tension dans la société française. Faut-il commémorer l'empire, le condamner ou l'analyser avec distance historique ? Les débats sur la guerre d'Algérie, sur les violences coloniales et sur la place des anciens empires dans l'identité nationale montrent que la décolonisation n'est pas seulement un événement passé ; elle continue d'agir sur les consciences et sur les représentations collectives (Stora, 1991).

Benjamin Stora a bien montré que la décolonisation a été un séisme identitaire pour la France elle-même (Stora, 1991). La perte de l'empire oblige la nation à se redéfinir autrement, non plus comme puissance de conquête, mais comme État devant composer avec l'égalité, la mémoire et la coopération.

9.5. Du déclin à la refondation

Le déclin de l'empire colonial français ne peut pas être compris seulement comme une disparition territoriale. Il s'agit d'une transformation profonde du rapport entre la France et le monde. La fin de l'empire oblige la République à revoir ses principes, ses pratiques et son imaginaire politique. Elle marque aussi la fin d'une certaine idée de la grandeur nationale fondée sur la domination impériale (Ferro, 2003).

La décolonisation a été douloureuse, conflictuelle et parfois violente. Mais elle a aussi rendu possible une refondation de la France sur d'autres bases : coopération internationale, reconnaissance des peuples, droits politiques et ouverture sur un monde désormais composé d'États souverains. Ce passage d'un modèle impérial à un modèle partenarial constitue l'un des grands bouleversements du XXe siècle.

Vérifions nos acquis

Activité 1 : répondez aux questions suivantes en choisissant la bonne réponse

1- Le principe de laïcité implique que :

- a) L'État soutient une religion
- b) Les citoyens doivent être athées
- c) L'État est neutre en matière religieuse
- d) La religion est interdite

2- Les tranchées pendant la Première Guerre mondiale montrent :

- a) Une guerre rapide
- b) Une guerre de mouvement permanente
- c) Une guerre longue et difficile
- d) Une guerre sans violence

3- La défaite de 1940 entraîne :

- a) La victoire de la France
- b) Le renforcement de la République
- c) L'armistice avec l'Allemagne
- d) La fin de la guerre

4- Le maréchal Pétain est :

- a) Un chef de la Résistance
- b) Le dirigeant du régime de Vichy
- c) Un général allemand
- d) Un président de la République élu

5- L'appel du 18 juin 1940 est lancé par :

- a) Jean Moulin
- b) Philippe Pétain
- c) Charles de Gaulle
- d) Winston Churchill

6- Les maquis sont :

- a) Des journaux clandestins
- b) Des groupes de résistants armés
- c) Des camps allemands
- d) Des partis politiques

7- Après 1945, les mouvements nationalistes dans les colonies :

- a) Disparaissent
- b) Se renforcent
- c) Sont interdits définitivement
- d) Deviennent militaires uniquement

Corrigé

Activité 1

- 1 → c
- 2 → c
- 3 → c
- 4 → b
- 5 → c
- 6 → b
- 7 → b

Activité 2 : Indiquez si les affirmations sont vraies ou fausses et justifiez brièvement votre réponse.

- 1. La laïcité garantit la liberté de conscience des citoyens
- 2. La guerre de 1914–1918 a uniquement concerné les militaires.
- 3. L’armistice de 1940 signifie que la France continue la guerre.
- 4. Le régime de Vichy concentre les pouvoirs entre les mains du chef de l’État.
- 5. La Résistance comprend seulement des actions militaires.
- 6. Les colonies ont fourni des ressources et des soldats pendant les guerres.
- 7. La décolonisation a été identique dans tous les territoires français.

Corrigé

Activité 2

1. **Vrai**

La laïcité garantit la liberté de conscience et la neutralité de l’État.

2. **Faux**

La guerre concerne aussi les civils (économie, travail, société).

3. **Faux**

L’armistice marque l’arrêt des combats, la France ne continue pas la guerre.

4. **Vrai**

Le régime de Vichy concentre le pouvoir entre les mains de Pétain.

5. **Faux**

La Résistance comprend aussi des actions politiques et intellectuelles.

6. **Vrai**

Les colonies fournissent des soldats, des ressources et de la main-d'œuvre.

7. **Faux**

La décolonisation varie selon les territoires (guerres ou négociations).

Activité 3 : Expliquez le rôle des colonies françaises pendant les deux guerres mondiales, en montrant leur participation militaire et économique ainsi que les conséquences de cette participation après 1945

Réponse type

Pendant les deux guerres mondiales, les colonies françaises jouent un rôle important. Sur le plan militaire, de nombreux soldats coloniaux sont mobilisés, comme les tirailleurs sénégalais ou les soldats d'Afrique du Nord. Ils participent aux grandes batailles et subissent de lourdes pertes.

Sur le plan économique, les colonies fournissent des matières premières, des produits agricoles et de la main-d'œuvre. Elles contribuent ainsi à soutenir l'effort de guerre de la France.

Après 1945, cette participation a des conséquences importantes. Les populations colonisées prennent conscience de leur rôle et développent des revendications pour plus de droits et pour l'indépendance. Cela conduit progressivement aux mouvements de décolonisation.

Activité 4 : répondez aux questions suivantes en choisissant la bonne réponse

1- La loi de 1905 sur la laïcité repose principalement sur :

- a) La domination de l'Église sur l'État
- b) La séparation entre religion et politique
- c) La reconnaissance d'une religion officielle
- d) La suppression des libertés religieuses

2- La Première Guerre mondiale est qualifiée de « guerre totale » parce que :

- a) Elle se déroule uniquement en Europe
- b) Elle mobilise toute la société (civils et militaires)
- c) Elle est très courte
- d) Elle oppose seulement deux pays

3- Le régime de Vichy se distingue de la République par :

- a) Le renforcement des libertés individuelles
- b) La séparation des pouvoirs
- c) Un régime autoritaire et centralisé
- d) Une démocratie parlementaire

4- La collaboration du régime de Vichy signifie :

- a) Une résistance active contre l'Allemagne
- b) Une neutralité politique
- c) Une coopération avec l'occupant nazi
- d) Une alliance avec les États-Unis

5- Le rôle des colonies pendant les guerres mondiales montre que :

- a) Elles sont totalement indépendantes
- b) Elles participent uniquement sur le plan culturel
- c) Elles contribuent militairement et économiquement
- d) Elles refusent toute implication

6- La Résistance française se caractérise principalement par :

- a) Une action uniquement militaire
- b) Une opposition à l'occupation et à la collaboration
- c) Une collaboration avec Vichy
- d) Une absence d'organisation

7- La décolonisation après 1945 correspond à :

- a) L'expansion de l'empire colonial
- b) La disparition progressive des colonies françaises
- c) Le renforcement du pouvoir colonial
- d) L'arrêt des conflits internationaux

Corrigé

Activité 4

- 1 → **b**
- 2 → **b**
- 3 → **c**
- 4 → **c**
- 5 → **c**
- 6 → **b**
- 7 → **b**

Activité 5 : Indiquez si les affirmations sont vraies ou fausses et justifiez brièvement votre réponse.

1. La loi de 1905 supprime toute présence de la religion dans la société française.
2. La notion de « guerre totale » signifie uniquement que les combats sont particulièrement violents sur le front.
3. La défaite de 1940 s'explique en partie par des faiblesses militaires et stratégiques françaises.
4. Le régime de Vichy constitue une continuité de la Troisième République sur le plan politique.
5. La collaboration du régime de Vichy a été uniquement imposée par l'occupation allemande.
6. La Résistance française était un mouvement unifié dès 1940.
7. La participation des colonies aux guerres mondiales a renforcé, après 1945, les revendications d'indépendance.

Corrigé

Activité 5

1. **Faux**

La loi de 1905 sépare l'Église et l'État, mais ne supprime pas la religion dans la société.

2. **Faux**

La guerre totale mobilise toute la société (civils, économie), pas seulement les combats.

3. **Vrai**

La défaite de 1940 s'explique en partie par des faiblesses militaires et stratégiques.

4. **Faux**

Le régime de Vichy est une rupture avec la République (régime autoritaire).

5. **Faux**

La collaboration n'est pas seulement imposée, elle est aussi en partie volontaire.

6. **Faux**

La Résistance est d'abord divisée, puis unifiée progressivement (Jean Moulin).

7. **Vrai**

La participation des colonies renforce les revendications d'indépendance après 1945.

Activité 6 : Expliquez la situation de la France entre 1940 et 1944, en montrant la division du pays, les caractéristiques du régime de Vichy et les formes de la Résistance.

Réponse type

Entre 1940 et 1944, la France est occupée par l'Allemagne après sa défaite. Le pays est divisé en deux zones : une zone occupée au nord et une zone libre au sud dirigée par le régime de Vichy. Cette division montre que la France a perdu sa souveraineté.

Le régime de Vichy, dirigé par le maréchal Pétain, est un régime autoritaire. Il supprime les libertés démocratiques et remplace la devise républicaine par « Travail, Famille, Patrie ». Il collabore avec l'Allemagne nazie sur les plans politique et économique.

Face à cette situation, la Résistance se développe. Elle prend plusieurs formes : actions militaires (sabotages, maquis), actions politiques (réseaux, journaux clandestins) et actions intellectuelles. Des figures comme le général de Gaulle et Jean Moulin jouent un rôle important.

Ainsi, la France est marquée par l'occupation, la collaboration et la résistance jusqu'à la Libération en 1944.

Activité 7 : répondez aux questions suivantes en choisissant la bonne réponse

1. La laïcité en France signifie principalement

- a) La domination de l'Église dans la vie politique
- b) La neutralité de l'État envers les religions
- c) L'interdiction de toutes les religions
- d) L'obligation d'avoir une religion officielle

2. Pendant la Première Guerre mondiale, la notion de « guerre totale » montre que

- a) La guerre concerne uniquement les militaires
- b) Les combats se déroulent seulement dans les colonies
- c) Toute la société participe à l'effort de guerre
- d) La guerre dure peu de temps

3. La défaite française de 1940 s'explique principalement par :

- a) La supériorité de la stratégie allemande
- b) Le refus des Français de combattre
- c) Le manque d'alliés européens
- d) La disparition de l'armée française avant la guerre

4. Le régime de Vichy se caractérise par :

- a) Le maintien des principes démocratiques républicains
- b) Le renforcement des libertés publiques
- c) Un pouvoir autoritaire dirigé par le maréchal Pétain

d) Une séparation complète entre l'État et l'armée

5. La Résistance française a pour objectif principal :

- a) Soutenir la politique de Vichy
- b) Défendre l'occupation allemande
- c) Lutter contre l'occupation et la collaboration
- d) Restaurer la monarchie en France

6. Le mouvement de l'absurde exprime surtout :

- a) La confiance dans le progrès scientifique
- b) Le décalage entre la recherche de sens et l'indifférence du monde
- c) Le retour aux valeurs religieuses traditionnelles
- d) La supériorité de la raison humaine

7. La décolonisation après 1945 correspond principalement :

- a) À l'expansion de l'empire colonial français
- b) Au renforcement du pouvoir colonial européen
- c) À l'accès progressif des colonies à l'indépendance
- d) À la disparition des mouvements nationalistes

Corrigé

Activité 7

- 1. b) La neutralité de l'État envers les religions
- 2. c) Toute la société participe à l'effort de guerre
- 3. a) La supériorité de la stratégie allemande
- 4. c) Un pouvoir autoritaire dirigé par le maréchal Pétain
- 5. c) Lutter contre l'occupation et la collaboration
- 6. b) Le décalage entre la recherche de sens et l'indifférence du monde
- 7. c) À l'accès progressif des colonies à l'indépendance.

Activité 8 : Indiquez si les affirmations sont vraies ou fausses et justifiez brièvement votre réponse.

- 1. La loi de 1905 garantit la liberté de conscience et la neutralité religieuse de l'État.
- 2. La Première Guerre mondiale est uniquement un conflit militaire sans participation des civils.
- 3. Le régime de Vichy remplace la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » par « Travail, Famille, Patrie ».

4. Les colonies françaises participent aux deux guerres mondiales sur le plan militaire et économique.
5. Le surréalisme est un mouvement artistique lié uniquement à la peinture.
6. L'existentialisme insiste sur la responsabilité de l'individu dans ses choix.
7. La guerre d'Algérie contribue à une crise politique en France et au retour du général de Gaulle en 1958.

Corrigé

Activité 8

1. Vrai

La loi de 1905 établit la séparation de l'Église et de l'État et garantit la liberté de conscience.

2. Faux

Les civils participent aussi à l'effort de guerre dans les usines, l'économie et les services.

3. Vrai

Le régime de Vichy remplace la devise républicaine par « Travail, Famille, Patrie ».

4. Vrai

Les colonies fournissent des soldats, des matières premières et de la main-d'œuvre.

5. Faux

Le surréalisme est un mouvement artistique et littéraire fondé par André Breton.

6. Vrai

L'existentialisme affirme que l'homme est libre et responsable de ses actes.

7. Vrai

La guerre d'Algérie provoque une crise politique qui conduit au retour de De Gaulle en 1958.

Activité 9 : Expliquez comment les deux guerres mondiales ont transformé la France sur les plans politique, social et colonial.

Réponse type

1. La Première Guerre mondiale (1914–1918)

a) Sur le plan politique

- Renforcement de l'unité nationale autour de la République.
- La France sort victorieuse mais affaiblie politiquement et économiquement.
- Signature du traité de Versailles en 1919 contre l'Allemagne.

b) Sur le plan social

- Très lourdes pertes humaines : environ 1,4 million de morts.
- Développement du traumatisme lié aux combats et aux tranchées.
- Les femmes prennent une place importante dans le travail pendant la guerre.

c) Sur le plan colonial

- Participation des soldats coloniaux à la guerre (tirailleurs sénégalais, soldats nord-africains).
- Les colonies fournissent matières premières et main-d'œuvre.
- Début du développement des revendications nationalistes dans les colonies.

2. La Seconde Guerre mondiale (1939–1945)

a) Sur le plan politique

- Défaite française de 1940 face à l'Allemagne nazie.
- Mise en place du régime de Vichy dirigé par Philippe Pétain.
- Développement de la Résistance et retour de la République après 1944.

b) Sur le plan social

- Occupation allemande et difficultés de vie pour la population.
- Répression, arrestations et persécution des Juifs.
- Développement d'un esprit de résistance et de solidarité.

c) Sur le plan colonial

- Les colonies participent à la libération de la France.
- Certaines colonies rejoignent la France libre du général de Gaulle.
- Après 1945, les mouvements nationalistes se renforcent et conduisent à la décolonisation

Bibliographie

- Ageron, C.-R. (1991). *France coloniale ou parti colonial ?* Presses Universitaires de France.
- Amouroux, H. (1961). *La vie des Français sous l'Occupation*. Fayard.
- Audoin-Rouzeau, S., & Becker, A. (2000). *14-18, retrouver la guerre*. Gallimard.
- Azéma, J.-P., & Bédarida, F. (1992). *La France des années noires*. Seuil.
- Baubérot, J. (2010). *Histoire de la laïcité en France* (5e éd. refondue). Presses Universitaires de France.
- Bertrand, L. (1899). *Le sang des races*. Plon.
- Berstein, S., & Milza, P. (2009). *Histoire de la France au XXe siècle*. Perrin.
- Bhabha, H. K. (1994). *The location of culture*. Routledge.
- Bouchareb, R. (Réalisateur). (2006). *Indigènes* [Film]. Pathé.
- Briand, A. (1905). *Discours sur la future loi de séparation des Églises et de l'État*.
- Camus, A. (1942). *L'étranger*. Gallimard.
- Césaire, A. (1950). *Discours sur le colonialisme*. Présence Africaine.
- Clark, C. (2012). *The sleepwalkers: How Europe went to war in 1914*. Harper.
- Condorcet, J.-A.-N. de C. (1792). *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*.
- Conseil constitutionnel. (1789). *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789*.
- Conseil d'État. (1954, May 28). *Arrêt Barel*.
- Conseil d'État. (2000, May 3). *Avis Mlle Marteaux*.
- de Gaulle, C. (1940, June 18). *Appel du 18 juin*. BBC.
- Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Maspero.
- Ferro, M. (2003). *Le colonisateur et le colonisé*. Gallimard.
- France. (1946). *Constitution du 27 octobre 1946*.
- France. (1958). *Constitution du 4 octobre 1958*.
- FranceArchives. (2025). *Loi de séparation des Églises et de l'État*.
- Gide, A. (1927). *Voyage au Congo*. Gallimard.
- Haarscher, G. (2011). *La laïcité* (6e éd.). Presses Universitaires de France.
- Histoire à la carte. (2023, May 30). *La Seconde Guerre mondiale ébranle le système colonial*.

- Histoire de l'immigration. (s. d.). *1940 : des coloniaux dans l'armée régulière et dans la Résistance*.
- Jackson, J. (2003). *The fall of France: The Nazi invasion of 1940*. Oxford University Press.
- Kateb, Y. (1956). *Nedjma*. Seuil.
- Larousse. (s. d.). *Vichy (gouvernement de)*.
- Liauzu, C. (2007). *L'histoire de l'anticolonialisme en France*. Armand Colin.
- Loti, P. (1881). *Le roman d'un spahi*. Calmann-Lévy.
- Mauchamp, N. (2009). *L'empire colonial français*. La Documentation française.
- Memmi, A. (1957). *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*. Buchet-Chastel.
- Michel, M. (1963). *Les soldats noirs de la France*. Seuil.
- Milza, P. (1987). *Fascisme français : Passé et présent*. Flammarion.
- Musée de l'Armée. (s. d.). *Les deux guerres mondiales*.
- Overy, R. (1995). *Why the allies won*. W. W. Norton.
- Paxton, R. O. (1973). *La France de Vichy : 1940-1944*. Seuil.
- Prost, A. (2014). *La Grande Guerre expliquée à mon petit-fils*. Seuil.
- Renouvin, P. (1962). *La Première Guerre mondiale*. Presses Universitaires de France.
- République française. (1905). *Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État*.
- Rivero, J. (1949). La notion juridique de laïcité. *Recueil Dalloz*, 1949, 137.
- Rousso, H. (1990). *Le syndrome de Vichy*. Seuil.
- Rousso, H. (2012). *Le régime de Vichy*. Presses Universitaires de France.
- Said, E. W. (1978). *Orientalism*. Pantheon Books.
- Service éducatif Mémorial de la Shoah. (s. d.). *Le régime de Vichy : origines et idéologie*.
- Stora, B. (1991). *La gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*. La Découverte.
- Thomas, M. C. (2002). *The French empire at war, 1940–1945*. Manchester University Press.
- Vie publique. (2018). *La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État*.
- Winock, M. (2008). *La France et les Français sous la Troisième République*. Seuil.

Table des matières

1. Description de l'Unité d'Enseignement.....	2
2. Introduction générale au module	2
1. République et laïcité à l'aube du XXe siècle.....	6
1.1. Définir la laïcité	6
1.2. La définition juridique de la laïcité	7
1.3. Historique de la laïcité en France.....	8
1.3.1. La Révolution française : début du processus de laïcisation.....	8
1.3.2. Une construction conflictuelle au XIXe	9
1.3.3. La loi de séparation de 1905	9
1.3.4. La consécration de la laïcité dans la Constitution	10
1.4. Les divers aspects du concept de laïcité comparé aux expériences étrangères et confronté aux textes internationaux	11
2. La France et les deux guerres mondiales	13
2.1. La Première Guerre mondiale (1914-1918)	13
2.1.1. Les causes du conflit.....	13
2.1.2. Une guerre totale	14
2.1.3. Les conséquences.....	14
2.2. L'entre-deux-guerres : instabilité et fragilité démocratique.....	15
2.3. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)	15
2.3.1. Le déclenchement du conflit.....	15
2.3.2. La défaite française et l'Occupation allemande.....	16
2.3.3. Une guerre idéologique et totale	16
2.4. Transformations et héritages.....	17
3. Le gouvernement de Vichy : la France soumise	17
3.1. Une nation vaincue et divisée	17
3.2. De la défaite à la rupture	18
3.3. Un régime autoritaire.....	18
3.4. La collaboration avec l'Allemagne nazie	19
3.5. La persécution des Juifs.....	19
3.6. La France libre et le refus de la soumission	20
3.7. Le rôle des colonies	20
3.8. La fin de Vichy et la mémoire du régime	21
4. Réactions à l'occupation nazie : la Résistance	22
4.1. De la défaite à l'espoir.....	22

4.2. L'appel du 18 juin	23
4.3. La Résistance intérieure	23
4.4. Le rôle des femmes et des intellectuels.....	24
4.5. Le surréalisme en temps de guerre.....	25
4.6. L'absurde et la guerre	25
4.7. L'existentialisme.....	26
4.8. La Libération et l'héritage	26
5. Les colonies françaises et leur contribution aux deux guerres mondiales	27
5.1. L'organisation de l'empire colonial français	27
5.2. La participation des colonies à la Première Guerre mondiale	28
5.2.1. Une contribution militaire décisive	28
5.2.2. Une contribution économique.....	28
5.2.3. Une reconnaissance inégale.....	29
5.3. Les colonies pendant la Seconde Guerre mondiale	29
5.3.1. Une division politique de l'empire	29
5.3.2. L'Afrique du Nord et le basculement de 1942	30
5.3.3. Les troupes coloniales dans la Libération	30
5.4. Mémoire et reconnaissance.....	30
6. Les colonies françaises et la contribution entre deux guerres mondiales.....	31
6.1. La littérature coloniale : définition et contexte	32
6.2. Les caractéristiques de la littérature coloniale	32
6.3. Auteurs et œuvres représentatifs.....	33
6.4. Les limites et les critiques	33
6.5. Vers une littérature anticoloniale	34
6.6. Les colonies dans la Première Guerre mondiale.....	34
6.7. Les colonies dans la Seconde Guerre mondiale	35
6.8. Mémoire et reconnaissance.....	35
7. La littérature coloniale	36
7.1. Définition et contexte historique	37
7.2. Une vision européenne du monde.....	38
7.3. Des représentations stéréotypées	38
7.4. La mission civilisatrice	39
7.5. Auteurs et œuvres représentatifs.....	39
7.6. Les critiques de la littérature coloniale	40
7.7. Vers une littérature anticoloniale	40
7.8. Une lecture critique aujourd'hui.....	41

9. Le déclin de l'empire et la décolonisation.....	41
9.1. La fin d'un monde impérial	42
9.2. Les causes profondes du déclin impérial	42
9.2.1. L'épuisement économique et militaire	42
9.2.2. L'éveil des nationalismes.....	43
9.2.3. Le contexte international	43
9.3. Les grandes étapes de la décolonisation française	44
9.3.1. L'Indochine : la première grande rupture	44
9.3.2. L'Algérie : la guerre la plus décisive	44
9.4. Héritages et mémoire postcoloniale	45
9.5. Du déclin à la refondation	46
Vérifions nos acquis	47
Bibliographie	56
Table des matières	58